

République centrafricaine : les urgences de la transition

Rapport Afrique N°203 | 11 juin 2013

Table des matières

Synthèse	i
Recommandations	iii
I. Introduction	1
II. La chute exemplaire du régime Bozizé.....	2
A. Le présidentielisme faible de François Bozizé.....	2
1. Un système de pouvoir ethno-familial.....	2
2. Une politique d'insécurité : blocage des réformes et externalisation de la sécurité.....	3
3. Révision constitutionnelle et désunion dans le clan présidentiel.....	5
B. Le symptôme de la Seleka.....	6
1. De la coalition des groupes armés au consortium des mécontents	6
2. Le temps de la revanche	8
C. La main invisible du Tchad et la désaffection de la région	9
1. Un isolement régional presque parfait.....	9
2. La CEEAC : un filet de sécurité précaire	12
III. De Libreville à N'Djamena : d'une transition à l'autre	14
A. L'échec de Libreville 2	14
1. Une nouvelle transition dix ans plus tard	14
2. L'impossible cohabitation	15
B. La transition bis repetita.....	17
1. Les sommets de N'Djamena : le compromis habituel.....	17
2. Un nouveau pouvoir et un nouveau paradigme politique	19
C. La Seleka au pouvoir : insécurité et incertitude à Bangui	20
IV. Les urgences de la transition.....	23
A. Urgence sécuritaire : DDR et RSS	23
1. Pour un DDR de nouvelle génération	24
2. La RSS : une approche innovante	26
B. Urgence humanitaire	27
1. Sécuriser le travail humanitaire	28
2. Droits de l'homme : enquêter sur le passé et préserver l'avenir	29
C. Urgence budgétaire, économique et sociale	30
1. Relancer les services de base et payer les fonctionnaires	30
2. Soutenir le secteur privé.....	31
3. Préserver les recettes du secteur du diamant	32
D. Urgence politique.....	32
1. Pour un encadrement international coordonné et continu de la transition.....	32
2. Repenser l'architecture de paix et de sécurité	33
3. Mise au travail des institutions de la transition et préparation des élections	33
V. Conclusion	35
ANNEXES	
A. Carte de la République centrafricaine.....	36
B. Le commandement militaire de la Seleka	37
C. Chronologie	38

D.	Glossaire	39
E.	Liste des membres du gouvernement provisoire d'union nationale	41

Synthèse

La prise de pouvoir par la coalition rebelle de la Seleka en mars 2013 a mis un terme au régime de François Bozizé et a plongé le pays dans une nouvelle crise à la fois sécuritaire, politique et humanitaire. Face à ce changement de pouvoir inconstitutionnel, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et d'autres partenaires de la Centrafrique ont opté pour le compromis habituel : une reconnaissance de fait du nouveau pouvoir dans le cadre d'une transition sous contrôle international. Cependant, l'absence d'Etat, le changement de paradigme politique, la fragilité de la Seleka et le ressentiment religieux rendent cette transition incertaine. Afin d'éviter que la Centrafrique ne devienne un territoire ingouvernable au cœur de l'Afrique, le nouveau gouvernement d'union nationale doit très rapidement prendre des mesures d'urgence sécuritaires, humanitaires, politiques et budgétaires qui permettront le retour de la sécurité et la relance de l'économie. Actuellement attentistes, les partenaires internationaux doivent s'engager davantage aux plans politique et financier pour encadrer et financer la nouvelle transition.

L'offensive fulgurante de la Seleka menée en décembre 2012 a conduit le groupe rebelle aux portes de la capitale, mais l'intervention de l'armée tchadienne et de la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (Micomax) envoyée par la CEEAC, les a forcés à marquer un temps d'arrêt et à négocier avec le pouvoir en place. Signé le 11 janvier 2013 et imposé par la CEEAC, l'accord de Libreville sur la résolution de la crise en République centrafricaine (RCA) devait permettre d'éviter une nouvelle prise de pouvoir par la force et d'ouvrir une période de pouvoir partagé de trois ans. L'obstination du régime de Bozizé qui a privilégié l'épreuve de force permanente à une transition politique concertée et apaisée, le désengagement progressif de la CEEAC qui n'a pas assuré le suivi de l'accord de Libreville et un rapport de forces favorable à la Seleka ont fourni tous les ingrédients pour l'échec de la première transition. Finalement, lors d'une offensive éclair qui a coûté la vie à plusieurs soldats sud-africains, la Seleka s'est emparée de Bangui le 24 mars.

Les défis à relever pour les nouvelles autorités, dont l'unité est loin d'être acquise, sont évidents et considérables. La sécurisation du pays, l'organisation des élections, la restauration de l'administration ou encore les réformes judiciaires, économiques et sociales faisaient déjà partie de la feuille de route définie à Libreville. Ces impératifs sont toujours d'actualité alors que la population aborde la saison des pluies dans un état de dénuement complet, et que la situation humanitaire, déjà critique, s'est encore détériorée, comme en témoigne le nombre important de déplacés internes qui oscille entre 150 000 et 180 000 personnes. Les dissensions au sein de l'ancienne coalition rebelle, la prolifération des armes à Bangui, la dégradation du climat social pourraient compromettre le bon déroulement de la transition. Face à l'avalanche de problèmes, le nouveau gouvernement va devoir définir des priorités en matière sécuritaire, humanitaire, budgétaire et politique.

Pour réussir à stabiliser et pacifier le pays, là où les gouvernements précédents ont constamment échoué, il doit réinventer un nouveau programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) et repenser la réforme du secteur de la sécurité (RSS) car la sécurité est la clé de voûte de la nouvelle transition et le besoin d'approches innovantes adaptées aux réalités centrafricaines n'a jamais été aussi fort.

Le gouvernement centrafricain ne parviendra pas à surmonter ces défis sans une double aide. Celle financière et technique des donateurs qui doivent accompagner cette nouvelle transition en fournissant un appui budgétaire d'urgence et en mettant leurs compétences à disposition avec le déploiement de trois missions (DDR, RSS et gestion des fonds de reconstruction). Celle politique et militaire de la CEEAC qui, avec l'appui des Nations unies et de la France, doit assurer, dans le cadre du comité de suivi de l'accord de Libreville, un suivi scrupuleux des engagements pris à N'Djamena en avril 2013 et être l'arbitre d'une transition qui s'annonce difficile.

Un échec de la nouvelle transition rendra la RCA impossible à gouverner et donnera naissance à une zone grise au cœur du continent. Plusieurs groupes armés étrangers sont déjà installés en République centrafricaine. Les combattants de l'Armée de résistance du Seigneur (Lord's Resistance Army, LRA) sont présents au Sud-Est du pays depuis 2008 et la région de la Vakaga est traversée par de nombreux trafiquants et braconniers originaires des pays voisins, dont le Soudan. Si l'Etat centrafricain s'effondre, de nouveaux réseaux criminels pourraient s'implanter dans le pays et déstabiliser la région.

Dans la mesure où ni les voisins ni les autres partenaires n'ont intérêt à ce que cela se produise, ils doivent aller au-delà des réponses à minima et des engagements en demi-teinte qui caractérisent trop souvent l'encadrement international des transitions politiques.

Recommandations

Pour répondre aux urgences sécuritaires

A la Micopax et à la France :

1. Intensifier leurs patrouilles à Bangui.

Au gouvernement centrafricain, aux Nations unies, à l'Union européenne, à la Micopax et à la France :

2. Créer une mission chargée du DDR, formée par des membres de la Micopax et des experts des Nations unies appuyés par la France, financée par l'Union européenne et placée sous l'autorité du Premier ministre, qui concevra un DDR de seconde génération privilégiant la réinsertion économique et communautaire des démobilisés et qui fera rapport au comité de suivi de la transition.
3. Lier étroitement la composante réinsertion du DDR à la création de pôles de développement dans le Nord-Est du pays, qui devraient générer de l'emploi pour les futurs démobilisés.
4. Créer une mission RSS, composée d'experts internationaux, du chef d'état-major, des ministres de la Sécurité, de la Justice et de la Défense, ainsi que des représentants de la société civile, placée sous l'autorité du Premier ministre et qui fera rapport au comité de suivi de la transition. Cette mission définira et mettra en œuvre une RSS de seconde génération qui impliquera notamment une intégration des rebelles dans l'armée nationale en fonction de quotas préalablement fixés et de normes de recrutement clairement définies (compétence, niveau d'éducation et expérience antérieure au sein des forces de sécurité).

Pour répondre aux urgences humanitaires

Aux organisations non gouvernementales et aux Nations unies :

5. Formuler une demande collective auprès des dirigeants de la Seleka afin qu'ils dépêchent des hommes de confiance dans les régions identifiées comme des zones à risques.
6. Créer un poste de coordinateur de la sécurité pour toutes les ONG et procéder à des évaluations précises sur les risques sécuritaires par zone.

Pour garantir la protection des droits de l'homme

Au gouvernement centrafricain :

7. Garantir l'indépendance de la nouvelle Commission mixte d'enquête en lui donnant les moyens d'agir et de se déployer sur le terrain afin de mener des investigations et en intégrant en son sein davantage de personnalités expérimentées en matière de défense des droits de l'homme.

Au gouvernement centrafricain et à l'Union européenne :

8. Soutenir le travail de documentation de la Ligue centrafricaine des droits de l'homme sur l'ensemble du territoire, notamment grâce à l'attribution de financements de l'Union européenne dédiés aux droits de l'homme.

A l'Union européenne :

9. Lancer une procédure de consultation des autorités nationales, conformément à l'article 96 de l'Accord de Cotonou, et continuer, en attendant que ce processus arrive à son terme, à soutenir financièrement la RCA mais en assurant une exécution financière des ressources du Fonds européen de développement (FED) de manière centralisée.

A la Cour pénale internationale :

10. Diligenter une mission en RCA afin de vérifier les conditions de sécurité des témoins du procès de Jean-Pierre Bemba et d'envoyer un message fort et dissuasif à l'encontre des auteurs d'exactions.

Pour répondre aux urgences économiques

A la Communauté économique et monétaire des Etats d'Afrique centrale, à la Banque africaine de développement, à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international et à l'Union européenne :

11. Se concerter pour attribuer une aide budgétaire d'urgence afin de permettre au gouvernement de payer les fonctionnaires, de réactiver les services sociaux de base et de faire face aux défis liés à la crise.

Au gouvernement centrafricain et aux bailleurs de fonds :

12. Créer, sous l'autorité du Premier ministre, une mission de gestion des fonds liés à la reconstruction, à l'organisation des élections et aux principaux chantiers de la transition, qui sera composée de membres de l'administration centrafricaine et d'experts internationaux ; aura pour but de gérer le fonds spécial de solidarité annoncé à la conférence de Brazzaville ; effectuera l'identification des besoins, l'allocation des subsides et la vérification des réalisations ; et fera rapport au comité de suivi.

Au gouvernement centrafricain et à la Banque africaine de développement :

13. Faire évaluer par la Banque africaine de développement les contrats miniers et pétroliers signés par le précédent régime afin de déterminer si ces contrats sont conformes aux normes en vigueur dans le secteur.
14. Remettre en place les contrôles administratifs nécessaires pour garantir l'intégrité de la chaîne commerciale des diamants et organiser une mission de vérification du Processus de Kimberley dans toutes les zones de production du pays.

Au Processus de Kimberley :

15. Enquêter sur les réseaux de contrebande du diamant.

Pour répondre aux urgences politiques

Au gouvernement centrafricain :

16. Préparer les prochaines élections en installant l'Autorité nationale des élections après avoir désigné ses membres.

Aux Nations unies:

17. Envoyer une mission exploratoire pour proposer un plan d'action, un budget et un chronogramme réalistes.

Au comité de suivi de la transition :

18. Organiser une réunion tous les mois afin d'évaluer le respect des accords, l'état d'avancée des chantiers de la transition et discuter des ajustements à apporter dans la mise en œuvre de ces chantiers ; identifier, si nécessaire, les responsables de blocages, rendre publics les manquements des acteurs concernés et les sanctionner (enquêtes internationales, sanctions internationales ciblées, exclusion du processus politique en accord avec le Premier ministre, etc.).

A l'Union africaine, la CEEAC, les Nations unies et l'Union européenne :

19. Organiser un retour d'expérience sur la réponse apportée à la crise centrafricaine afin d'identifier et de proposer des pistes de solutions aux problèmes politiques et militaires qui se sont manifestés lors de cette gestion de crise et améliorer l'architecture de paix et de sécurité régionale.

Nairobi/Bruxelles, 11 juin 2013

République centrafricaine : les urgences de la transition

I. Introduction

Après dix ans de pouvoir, le président Bozizé est parti comme il est arrivé : une rébellion l'a chassé du pouvoir sur fond de mécontentement généralisé et d'abandon par les forces de sécurité. En 2010, Crisis Group mettait en garde contre les risques d'aggravation de la situation sécuritaire si le président Bozizé échouait à mettre en œuvre les engagements du Dialogue politique inclusif de 2008 (DPI).¹ Le DPI avait suscité à l'époque un réel engouement et était salué comme un modèle de négociations. Toutefois, presque cinq ans plus tard, le constat est amer : le gouvernement d'ouverture n'a jamais été institué, les élections de 2011 ont été marquées, selon les observateurs, par d'importantes accusations de fraudes, la déstructuration de l'appareil d'Etat s'est accentuée, les zones grises échappant au contrôle étatique se sont étendues, la plupart des réformes essentielles comprises dans le DPI n'ont jamais été mises en œuvre et, en raison des efforts conjugués du pouvoir et des groupes rebelles, le processus de démobilisation, désarmement et réinsertion (DDR) n'a jamais vu le jour pour les combattants du Nord-Est.

Depuis plusieurs années, la Centrafrique n'est plus réellement gouvernée et cette démission du politique s'est traduite par une paupérisation et une insécurité croissantes ainsi qu'une forte dépendance financière, humanitaire et sécuritaire. La chute du président Bozizé s'inscrit ainsi dans le cycle des crises qui se répètent tous les dix ans en Centrafrique.² Grâce à un suivi continu depuis 2012, qui a impliqué plusieurs séjours en RCA, et de nombreux contacts à l'étranger, ce rapport vise à comprendre la dernière de ces crises afin de proposer des solutions pour rompre le cycle et éviter qu'une transition bâclée n'aboutisse une fois de plus à une « démocratie ».³

¹ Voir le briefing Afrique de Crisis Group N°69, *République centrafricaine : relancer le dialogue politique*, 12 janvier 2010. Voir également Thierry Vircoulon, « Centrafrique : le coup d'Etat et le futur d'un accord », African Peacebuilding Agenda, blog de Crisis Group, (www.crisisgroupblogs.org/africanpeacebuilding), 27 mars 2013.

² Depuis la prise de pouvoir par la force d'André Kolingba en 1981, les présidents de la RCA sont restés en moyenne dix ans à la tête du pays. Kolingba, qui chasse David Dacko du pouvoir en 1981, demeure douze ans président avant d'être battu aux élections présidentielles de 1993 par Ange-Félix Patassé. Ce dernier dirige le pays jusqu'au 15 mars 2003, date à laquelle il est renversé par son ancien chef d'état-major François Bozizé. Aujourd'hui, le scénario se répète. A l'instar de son prédécesseur, François Bozizé est renversé dix ans après son accession au pouvoir, toujours par la voie des armes. Voir le rapport Afrique N°136 de Crisis Group, *République centrafricaine : anatomie d'un Etat fantôme*, 13 décembre 2007.

³ Le concept de « démocratie » a été initialement inventé par l'écrivain uruguayen Eduardo Galeano et appliqué par Max Liniger-Goumaz aux régimes africains. Ce néologisme désigne une dictature masquée sous l'apparence d'une démocratie. Max Liniger-Goumaz, *La démocratie, dictature camouflée, démocratie truquée* (Paris, 1992).

II. La chute exemplaire du régime Bozizé

La fuite de François Bozizé le 24 mars 2013 est l'aboutissement logique du déclin de son régime et du sentiment dominant que le pouvoir était à portée de Kalachnikov. En dix ans, le régime n'a pas encouragé de dynamique de développement, l'espérance de vie des Centrafricains est sensiblement la même qu'il y a 30 ans, le revenu national brut par habitant a baissé et la durée moyenne de scolarisation des élèves n'atteint pas sept années.⁴ En outre, le régime a perdu le contrôle d'une grande partie du territoire et a vu ses soutiens extérieurs s'éloigner. Isolé sur la scène intérieure et extérieure, le pouvoir a opté pour une stratégie de monopole politique dont il n'avait plus les moyens et qui a abouti à la création d'une coalition de rebelles : la Seleka.⁵ L'émergence de cette dernière est la conséquence directe du non-règlement du problème des groupes armés du Nord-Est, de la paralysie sécuritaire du pouvoir et de la disparition des soutiens régionaux. A ce titre, cette rébellion, qui est maintenant le nouveau pouvoir à Bangui, a été plus un symptôme qu'une cause de la crise qui a débuté à la fin de l'année 2012.⁶

A. *Le présidentielisme faible de François Bozizé*

Tous les témoignages recueillis dans l'entourage du pouvoir et les cercles diplomatiques de Bangui concordent : sur sa fin, le régime de François Bozizé se réduisait à un exercice solitaire et paranoïaque du pouvoir qui a fini par liguer contre lui tous ses alliés. Mais bien avant la fin de l'année 2012, ce régime était devenu un présidentielisme faible.

1. Un système de pouvoir ethno-familial

Le second mandat de Bozizé correspond à l'entrée de sa famille en politique et au renforcement de l'emprise familiale du pouvoir. Les élections de 2011 ont été controversées, notamment en raison de l'obtention de mandats électifs par des membres de la famille présidentielle ou des proches qu'on appelle à Bangui le « conseil d'administration ». Socrate Bozizé est ainsi élu le 4 mai 2011 en tant que député de la circonscription de Gambo, et Monique Bozizé, l'épouse du président, devient députée de la circonscription de Bimbo.⁷

Des leviers de commande de la sécurité et des finances étaient aux mains des membres de sa famille. Son fils Francis lui a succédé comme ministre de la Défense avant d'être démis en raison de la défaite de décembre 2012 ; un autre de ses fils, Franklin, « tenait l'aéroport » en qualité de chargé de sécurité ; deux autres de ses fils étaient à des positions clés dans la gendarmerie – Aimé Vincent Bozizé, alias

⁴ L'espérance de vie a diminué de 1985 (49 ans) à 2012 (48 ans), tout comme le revenu national brut par habitant, qui est passé de 909 à 722 dollars pour la même période. Quant à la durée moyenne de scolarisation, elle n'a augmenté que d'une année entre 1985 et 2012 et est aujourd'hui inférieure à sept ans. Voir « République centrafricaine : Indicateurs de développement humain », Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), <http://bit.ly/19mzliB>.

⁵ En sango (la langue nationale), « seleka » signifie alliance.

⁶ « Nous sommes le mal. La Seleka est le mal mais le mal le plus profond de son pays, c'est l'exclusion. Changez et nous changerons aussi », citation de Mohamed-Moussa Dhaffane, l'un des chefs de la Seleka, Bangui, 17 janvier 2013.

⁷ Site internet de l'Assemblée nationale de la Centrafrique, <http://bit.ly/11htA6X>.

« Papy », dirigeant la Section de recherches et d'investigations (SRI).⁸ La garde présidentielle, qui constituait probablement la seule unité opérationnelle de l'armée, était également accusée de fonctionner sur un mode discriminatoire : malgré son apparente diversité ethnique, les Gbayas – la communauté d'origine du président – étaient favorisés.⁹ Les chefs de la garde rapprochée du président et de l'Office centrafricain de répression du banditisme (OCRB) étaient tous originaires de la région du chef de l'Etat.¹⁰

Quant aux finances publiques, le directeur de la Banque centrale et le ministre des Finances, ex-ministre des Mines, étaient des « neveux » du président. Ce dernier, Sylvain Ndotoungai, était d'ailleurs considéré comme le bras droit du président avant d'être démis par François Bozizé en 2012.¹¹ Des postes clés au ministère des Finances étaient aussi détenus par des membres de la communauté ethnique présidentielle¹² tandis que le ministère des Mines était presque mono-ethnique – la plupart de ses cadres et directeurs étant originaires de la région du président, Bossangoa.¹³ Au début de l'année 2012, le président Bozizé a dissout tous les conseils d'administration des entreprises publiques et les a remplacés par un Conseil spécial de surveillance et de redressement des entreprises et offices publics (CSSREOP) qu'il présidait lui-même, à l'instar du comité de trésorerie.¹⁴ Cet accaparement de la gestion des finances publiques a suscité de nombreuses critiques.¹⁵ Par ailleurs, l'exécution budgétaire était largement défailante et au moins la moitié des crédits inscrits en loi de finances n'étaient pas consommés en 2012, et ce même pour les secteurs considérés comme prioritaires tels que la santé et l'éducation.¹⁶

2. Une politique d'insécurité : blocage des réformes et externalisation de la sécurité

Le régime Bozizé a négligé le secteur sécuritaire. D'une part, le système de contrôle tribalo-familial des services de sécurité pouvait difficilement s'accommoder d'une réforme du secteur de sécurité (RSS) ; d'autre part, l'inertie et l'indécision qui caractérisaient la présidence expliquent son manque d'anticipation alors que la menace de la Seleka était annoncée depuis plusieurs mois.

⁸ Entretien de Crisis Group, ancien ministre, Bangui, 25 janvier 2013.

⁹ Par exemple, selon un membre de la garde présidentielle ayant fait défection pour la Seleka, seuls les Gbayas de la garde présidentielle ont bénéficié de formations dispensées par l'armée sud-africaine. De même, les musulmans qui en faisaient partie dès la prise de pouvoir de Bozizé en 2003 ont été marginalisés. Entretien de Crisis Group, Bangui, 23 avril 2013.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Entretiens de Crisis Group, diplomates et opérateurs économiques, Bangui, 21 et 22 avril 2013.

¹² Il s'agit notamment des postes de directeur du Trésor et directeur des Douanes. Entretien de Crisis Group, ancien cadre du ministère des Finances, Bangui, 21 avril 2013.

¹³ Entretien de Crisis Group, membre du Groupement interprofessionnel de Centrafrique, Bangui, 24 avril 2013.

¹⁴ « François Bozizé : il suffirait d'un rien pour que la Centrafrique renaisse », *Jeune Afrique*, 29 janvier 2012 ; « Centrafrique : dissolution des conseils d'administration des entreprises publiques », *Jeune Afrique*, 9 février 2012.

¹⁵ Entretiens de Crisis Group, membre du Groupement interprofessionnel de Centrafrique, Bangui, 24 avril 2013 ; diplomate, Bangui, 22 avril 2013.

¹⁶ Entretien téléphonique de Crisis Group, diplomate, 10 mai 2013.

En Centrafrique, la réforme de l'armée est une annonce permanente depuis les états généraux de la défense et de la sécurité consécutifs aux mutineries de 1996.¹⁷ Si quelques actes ont été réalisés et une stratégie de RSS a été conçue en 2008 et 2009, l'élan s'est ensuite perdu malgré l'organisation de plusieurs séminaires sur le sujet et le soutien des partenaires internationaux.¹⁸ Le manque de moyens, la désresponsabilisation des officiers militaires par le pouvoir politique, une hiérarchie systématiquement court-circuitée et des recrutements sur base ethnique ont depuis très longtemps participé à la déliquescence de l'armée centrafricaine.¹⁹

Des incidents précurseurs s'étaient produits dès septembre 2012 avec les attaques des villes de Sibut et Damara, revendiquées par une dissidence de la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP), et des contacts préliminaires avaient été établis entre le pouvoir et les rebelles.²⁰ Mais face à la montée de la menace, le pouvoir n'a pas voulu négocier et a préféré l'option militaire, se croyant fort alors qu'il était faible. Il a ainsi organisé à la hâte un nouveau recrutement militaire en août 2012 qui s'est transformé en émeute à Bangui.²¹ Il a aussi acquis des armes à l'étranger et des prestations de sécurité.²²

Néanmoins, les achats militaires de dernière minute n'ont pas compensé des années de déréliction de l'institution militaire, qui n'était pas en mesure de faire face aux menaces, et a abouti à une externalisation de la sécurité. L'armée centrafricaine n'a pas pu repousser les menaces internes et externes, comme l'ont démontré la prolifération de groupes armés locaux depuis 2005²³ et l'implantation durable ou temporaire de groupes armés étrangers : arrivée de l'Armée de résistance du seigneur (LRA) en 2008, expéditions régulières de braconniers soudanais, groupes armés tchadiens comme le Front uni pour le changement présent en RCA en 2006 ou le Front patriotique pour le rassemblement de Baba Laddé.

¹⁷ « La réforme du secteur de sécurité en République centrafricaine », GRIP, mai 2009. Pour plus de détails sur les mutineries de 1996 et 1997, voir Jean-Paul Ngoupandé, *Chronique de la crise centrafricaine 1996-1997, le syndrome Barracuda* (Paris, 1997), p. 21-72.

¹⁸ Dans les budgets 2011 et 2012, aucune dépense n'a été effectuée pour la RSS. Entretien de Crisis Group, expert des Nations unies en RSS, Bangui, 26 janvier 2013.

¹⁹ N'Diaye Boubacar, "Security Sector Reform in Central African Republic", dans Hans Born et Albrecht Schnabel (dir.), *Security Sector Reform in Challenging Environments* (Münster, 2009), p. 40-66.

²⁰ Entretien de Crisis Group, ancien ministre, Bangui, 26 janvier 2013. Le 16 septembre 2012, la CPJP fondamentale, une dissidence de la CPJP, attaque les villes de Sibut et Damara et déclare vouloir renverser le régime de Bozizé pour venger la mort de Charles Massi, l'ancien dirigeant de la CPJP. « Les attaques de Damara et Sibut revendiquées par une branche de la CPJP », Radio Ndeke Luka, 17 septembre 2012.

²¹ Entretien de Crisis Group, diplomate, Bangui, 26 janvier 2013. « Contestation des résultats du recrutement dans les FACA », Radio Ndeke Luka, 2 août 2012.

²² De la fin de 2012 au début 2013, une société française de sécurité privée a fourni des prestations de sécurité rapprochée, de formation militaire et de remise en fonctionnement d'un hélicoptère d'attaque. Entretien de Crisis Group, membre des services de sécurité et ancien chef d'état-major, Bangui, 22 janvier 2013 et 24 avril 2013, et entretien téléphonique de Crisis Group, responsable d'une société de sécurité, 6 mai 2013. « Bozizé Jr en mission spéciale à Pretoria », *La Lettre du Continent*, no. 647, 22 novembre 2012. « Le repreneur d'ATE prend des risques en Centrafrique », *Intelligence Online*, no. 686, 10 avril 2013.

²³ Il s'agit notamment de l'Armée populaire pour la restauration de la démocratie (APRD), le Front démocratique pour le peuple centrafricain (FDPC), puis l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR) en 2006 et la CPJP deux ans plus tard.

Le pays est devenu une arène dans laquelle de nombreuses forces armées étrangères évoluent en fonction de leurs propres priorités. Les troupes ougandaises sont déployées au Sud-Est de la RCA, aux côtés des Américains, pour lutter contre la LRA de Joseph Kony. Les soldats tchadiens et soudanais présents au sein de la force tripartite, basée à Birao, assurent la sécurité dans la région de la Vakaga, au Nord-Est. Enfin, une force africaine de maintien de la paix est installée de longue date : la Mico-pax, composée de contingents des pays de la CEEAC, a remplacé la Force multinationale en Centrafrique (Fomuc) en 2008. Cette force est appuyée par les militaires français de la mission Boali.²⁴

Le président Bozizé a toujours considéré qu'une armée forte serait une menace directe pour son régime. Selon une source proche du pouvoir, il aurait refusé de fournir du matériel militaire lourd aux FACA par peur qu'ils se retournent contre lui.²⁵ Il aurait ainsi déclaré à son fils, alors ministre de la Défense : « si tu leur donnes tous les équipements qu'ils réclament, sois sûr que dans les quatre heures qui suivent, ils effectueront un coup d'Etat à mon encontre ».²⁶

Incapable d'instaurer un minimum de sécurité sur le territoire, l'armée a fini par se révéler aussi incapable de défendre le régime et, dès le début de la crise, la perte de contrôle était perceptible.²⁷

3. Révision constitutionnelle et désunion dans le clan présidentiel

Le système de contrôle tribalo-familial des postes clés dans les domaines de la sécurité et des finances a fait la force en même temps que la faiblesse du régime de Bozizé. S'il lui a assuré une certaine stabilité, il s'est déréglé dès que des dissensions familiales sont apparues. L'arrestation et le départ précipité du pays de Ndoutingaï ont laissé apparaître un conflit caché entre le président et son « neveu ». Alors qu'il était de notoriété publique que Bozizé voulait modifier la Constitution pour se représenter en 2016, Ndoutingaï, son plus proche conseiller, aurait mal accueilli cette perspective du fait de ses propres ambitions présidentielles présumées.²⁸ Soudain accusé de comploter, il passe plusieurs mois en résidence surveillée en 2012 et finit par être libéré et par quitter le pays, à l'instar d'un autre de ses alliés, le ministre de la Justice, Firmin Findiro.²⁹

²⁴ Voir « Carte interactive sur les acteurs armés en République centrafricaine », International Crisis Group, 8 février 2013, <http://bit.ly/11eRKZW>.

²⁵ Crisis Group a pu confirmer de visu que les armements achetés récemment n'avaient pas été livrés à l'armée. Dans le camp militaire de Bossembélé, les chercheurs de Crisis Group ont vu 22 containers pleins de munitions et d'armes en avril 2013. Entretien de Crisis Group, ancien chef d'état-major, Bangui, 24 avril 2013

²⁶ « Centrafrique : le Président Bozizé craint un coup d'Etat », Afrik.com, 26 décembre 2012.

²⁷ « Donnez-moi Narkoyo et un peu d'argent et je pourrai sans difficultés renverser le régime de Bangui », a confié ironiquement un haut dirigeant centrafricain à Crisis Group pour décrire l'extrême fragilité et la vulnérabilité du régime. Entretien de Crisis Group, ministre centrafricain, Bangui, 23 janvier 2013. Le colonel Narkoyo est le porte-parole militaire de la Seleka.

²⁸ Entretien de Crisis Group, politicien, Bangui, 15 décembre 2012.

²⁹ En juin et juillet 2012, Sylvain Ndoutingaï, ministre des Finances et ancien ministre des Mines, et Firmin Findiro, alors ministre de la Justice, ont été démis de leurs fonctions par le président. Ceux qu'on surnommait les deux « demi-dieux » à Bangui n'auraient pas été favorables à une modification constitutionnelle qui aurait permis au président Bozizé de briguer un troisième mandat. Suite à leur limogeage, les deux hommes ont fui le territoire centrafricain pour se rendre en Europe et au Burkina Faso. Entretien téléphonique de Crisis Group, membre de la Seleka, 17 février 2013. Entretien de Crisis Group, ancien politicien, Bangui, 20 avril 2013.

A la suite de la mise à l'écart de son principal conseiller, François Bozizé, qui était connu pour son exercice solitaire du pouvoir et ne s'en cachait d'ailleurs pas,³⁰ se replie davantage sur lui-même. Après la crise de décembre 2012, il n'écoute plus que le « conseil d'administration », paraît de plus en plus paranoïaque,³¹ gère les questions sécuritaires directement avec quelques fidèles en court-circuitant systématiquement la hiérarchie militaire et aliène son armée en la qualifiant d'incompétente en public.³²

B. *Le symptôme de la Seleka*

1. De la coalition des groupes armés au consortium des mécontents

La nouvelle coalition rebelle qui a provoqué la chute du régime Bozizé en mars 2013 est un consortium très hétérogène des mécontents du régime.³³ Ses dirigeants, ses composantes et ses revendications initiales appartiennent depuis longtemps au paysage politico-sécuritaire centrafricain. Au début du mouvement, les rebelles de la Seleka sont en grande majorité originaires du Nord-Est du pays, une région géographiquement reculée et historiquement marginalisée où l'Etat est quasiment absent.³⁴ Le manque de gouvernance dans les régions périphériques de la Vakaga et de la Haute Kotto a conduit à une insécurité structurelle. Périphérie « darfourisée » où se sont mêlés rébellions extérieures,³⁵ groupes armés centrafricains, trafics et luttes pour le contrôle des zones diamantifères, la région du Nord-Est de la RCA est depuis plusieurs années la principale zone grise du pays.³⁶

Loin d'être une nouvelle rébellion, la Seleka rassemble les mécontents du régime autour d'une base combattante formée par les mouvements du Nord-Est.³⁷ Elle regroupe des dissidences de groupes armés tels que l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR) et la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP) et bénéficie du soutien intermittent et très modeste d'autres mouvements comme l'Union des forces républicaines (UFR) ou l'Alliance pour la refondation (A2R).³⁸ De ce fait, certaines de ses revendications renvoient à des promesses non tenues. Les rebelles accusent le régime du président Bozizé de n'avoir respecté ni les accords de Birao signés en 2007 ni les recommandations du DPI tenu en 2008, et ils dénoncent notamment l'absence de mise en œuvre du programme de DDR

³⁰ « François Bozizé : "Il suffirait d'un rien pour que la Centrafrique renaisse" », op. cit.

³¹ Il a notamment accusé l'un de ses anciens proches de financer la Seleka. Entretiens de Crisis Group, ancien conseiller du président Bozizé, ancien chef d'état-major et diplomate, Bangui, 22 et 24 avril 2013, et entretien de Crisis Group, opérateur économique, 17 avril 2013, Paris.

³² Entretien de Crisis Group, ancien chef d'état-major, Bangui, 24 avril 2013. Lors de ses vœux à la nation, le 31 décembre 2012, François Bozizé avait critiqué ouvertement son armée : « si elle était disciplinée et remplissait sa mission correctement, nous n'allions pas en arriver à la situation actuelle ». « RCA : François Bozizé fait le ménage dans la haute hiérarchie militaire », RFI, 3 janvier 2013.

³³ Voir « Carte interactive sur les acteurs armés en République centrafricaine », op. cit.

³⁴ Voir le rapport de Crisis Group, *République centrafricaine : anatomie d'un Etat fantôme*, op. cit. Ce rapport détaille notamment le processus de « darfourisation » du Nord-Est de la RCA.

³⁵ En 2006, la rébellion tchadienne, le Front uni pour le changement (FUC) de Mahamat Nour, utilise la région de la Vakaga comme base arrière pour préparer son offensive contre N'Djamena. Ibid.

³⁶ Gaïdz Minassian, *Zones grises, quand les Etats perdent le contrôle* (Paris, 2011).

³⁷ Voir l'annexe B sur le commandement militaire de la Seleka.

³⁸ Les relations entre l'A2R et la Seleka ont été fluctuantes pendant la crise de décembre 2012. L'A2R, un nouveau groupe armé né à la faveur de la crise, avait dans un premier temps annoncé son soutien total à la Seleka avant de prendre ses distances.

pour les groupes armés du Nord-Est.³⁹ Au fur et à mesure de leur progression vers la capitale en décembre 2012, les rebelles ont revu leurs ambitions à la hausse et ont radicalisé leur discours en exigeant le départ du président.⁴⁰

Cependant, cette coalition de groupes armés est une alliance de circonstances improbable et hétérogène.⁴¹ Les nouveaux frères d'armes issus de l'UFDR et de la CPJP se sont longtemps affrontés sur fond de tensions ethniques entre Gulas et Rungas pour le contrôle des territoires et des ressources naturelles. La majorité des combattants et des commandants militaires sur le terrain sont, au commencement de la rébellion, affiliés à l'UFDR. L'actuel président de la transition, Michel Djotodia, a réussi à fédérer autour de sa personne un grand nombre de combattants qui constituent le socle de la coalition armée.

Les autres composantes de la Seleka sont conduites par des professionnels de la rébellion dans le Nord-Est. Nouredine Adam et Moussa Dhaffane, respectivement dirigeants de la dissidence de la CPJP et de la Convention patriotique du salut du Kodro (CPSK), sont d'anciens combattants de la CPJP qui se sont opposés à l'adhésion, en août 2012, de leur mouvement à l'accord global de paix de Libreville.⁴² Reprochant à Abdoulaye Hissene, président de la CPJP, d'avoir par cet acte bradé le mouvement pour pouvoir s'enrichir personnellement, ils ont refusé tout compromis avec le régime et continué la lutte armée.

Un grand nombre d'anciens « libérateurs », qui ont porté Bozizé au pouvoir en 2003, sont venus gonfler les rangs de la rébellion. Parmi eux, certains éléments de la garde présidentielle déclarent ouvertement avoir fait volte-face : « Bozizé nous a promis de l'argent mais n'a pas tenu ses promesses donc nous avons décidé de nous retourner contre lui ». ⁴³ En plus des combattants originaires du Nord-Est, de nom-

³⁹ L'UFDR et le gouvernement centrafricain ont signé l'accord de Birao le 13 avril 2007 qui prévoyait notamment l'arrêt des hostilités, le cantonnement des troupes de l'UFDR ainsi que leur réintégration dans l'armée centrafricaine ou leur réinsertion dans la vie civile. L'accord de paix global de 2008 et les recommandations du Dialogue politique inclusif tenu la même année prévoient également un DDR pour les combattants de ce mouvement. Voir « Accord de paix de Birao entre le gouvernement centrafricain et l'UFDR », article 2, Birao, 13 avril 2007 ; « Accord de paix global », article 4, Libreville, 21 juin 2008 ; « Dialogue politique inclusif », commission sécurité et groupes armés, Bangui, 20 décembre 2008. Voir le briefing Afrique de Crisis Group N°69, *République centrafricaine : relancer le dialogue politique*, 12 janvier 2010.

⁴⁰ « Centrafrique : Bozizé doit partir, affirme la rébellion qui veut prendre Damara », Agence France-Presse, 31 décembre 2012.

⁴¹ Une première coalition avait été négociée entre l'UFDR, le FDPC, le Front pour le salut de la République et le Collectif des officiers libres en mars 2012 au Niger, mais elle n'a pas tenu. Protocole d'entente, d'assistance et de défense mutuelle conclu entre le Front uni pour la renaissance de la Centrafrique et le Front pour le salut de la République, Niamey, 15 mars 2012.

⁴² Nouredine Adam et Moussa Dhaffane ont tous deux combattu sous les ordres de Charles Massi, ancien dirigeant de la CPJP. Après l'arrestation de ce dernier, Dhaffane est emprisonné au Tchad puis maintenu en résidence surveillée à N'Djamena. En juin 2012, il crée un nouveau mouvement, la CPSK. Libéré en plein cœur de la crise par le pouvoir tchadien, Dhaffane retourne en RCA où il retrouve les autres membres de la Seleka. Entretien téléphonique de Crisis Group, dirigeant de la Seleka, 15 février 2013.

⁴³ Entretien de Crisis Group, commandant militaire de la Seleka, Bossembélé, 11 avril 2013. Ce commandant précise qu'ils sont 60 à avoir quitté la garde présidentielle le 25 août 2012 pour s'opposer au président. Il a mené les premières attaques de la Seleka sous la dénomination de CPJP fondamentale en septembre 2012 à Sibut et Damara et est ensuite remonté au Nord du pays où il a attaqué Kabo le 19 décembre 2012 avec l'aide d'une cinquantaine de braconniers. Entretien de Crisis Group, acteur humanitaire, Bangui, 12 avril 2013.

breux soudanais, principalement originaires du Darfour,⁴⁴ et tchadiens espérant jouir des retombées financières de la rébellion, ont rejoint la Seleka.⁴⁵ Par ailleurs, au fil de son parcours vers Bangui, la dynamique d'agrégation a fait son œuvre : ses rangs se sont étoffés avec des gens du centre du pays puis des jeunes de Bangui (un recrutement massif de jeunes a été effectué dans la capitale).⁴⁶ Mais l'enrôlement ne s'est pas limité aux adultes, de nombreux mineurs auraient gonflé les rangs du mouvement, comme l'ont rapporté plusieurs témoins et démontré les affrontements avec l'armée sud-africaine.⁴⁷

2. Le temps de la revanche

Outre cette base combattante, les membres et les soutiens de la Seleka comptent des opérateurs économiques mécontents : les collecteurs de diamants. L'opération « Closing Gate » lancée par le régime en 2008 a été un véritable « hold-up d'Etat »,⁴⁸ qui a fortement affecté les acteurs du secteur. Une des revendications de la Seleka et de certains commandants rebelles porte d'ailleurs sur « la restitution inconditionnelle des diamants et or, argent liquide et autres biens spoliés par le gouvernement en 2008 ». ⁴⁹ D'après l'un des chefs de la Seleka, « tout le secteur du diamant » a participé au financement du mouvement et un ancien ministre de Bozizé n'a pas hésité à parler d'un « coup d'Etat des diamantaires ».⁵⁰

Cette crise est le fruit d'ambitions personnelles et d'exclusions politiques. Michel Djotodia, dirigeant principal de la Seleka pendant la crise, a été fonctionnaire du ministère du Plan et du ministère des Affaires étrangères sous Patassé et Bozizé. Ce dernier lui a ensuite offert le poste de consul à Nyala, capitale du Sud Darfour. Des différends avec le pouvoir auront raison de la carrière de Michel Djotodia : lâché par le président Bozizé, il sera emprisonné au Bénin où il venait chercher refuge.⁵¹ Djotodia n'est pas le seul au sein de la Seleka à avoir été écarté par le pouvoir. Selon les témoignages de plusieurs membres de la rébellion, l'ancien ministre de la Justice,

⁴⁴ Entretien de Crisis Group, membre de la CPJP, Bangui, 22 avril 2013

⁴⁵ Entretien de Crisis Group, acteur humanitaire, Bangui, 26 janvier 2013.

⁴⁶ « Nous savons qu'il y a toujours des recrutements au sein de la Seleka, ça n'est pas normal et nous allons lutter contre ça ». Entretien de Crisis Group, Nouredine Adam, vice-président de la Séléka, ministre de la Sécurité publique, de l'Immigration-Emigration et de l'Ordre public, Bangui, 6 avril 2013.

⁴⁷ Entretien de Crisis Group, enseignant, Bria, 25 janvier 2013. « Groupes rebelles et milices pro-gouvernementales recrutent des enfants », RFI, 7 janvier 2013. « We were killing kids », *Sunday Times*, 30 mars 2013. « Child soldiers patrol CAR capital », *News 24*, 20 avril 2013; « UN: CAR groups still recruiting child soldiers », *Voice of America*, 12 avril 2013.

⁴⁸ Entretien de Crisis Group, diamantaire, Bangui, 19 avril 2013. Voir le rapport Afrique de Crisis Group N°167, *De dangereuses petites pierres : les diamants en République centrafricaine*, 16 décembre 2010.

⁴⁹ « Déclaration de la Seleka CPSK-CPJP-UFDR relative à la situation politico-sécuritaire en vue d'une sortie de crise », Seleka, 12 décembre 2012. Entretien de Crisis Group, dirigeant de la Seleka, Bria, 25 janvier 2013.

⁵⁰ Entretiens de Crisis Group, dirigeant de la Seleka et ancien ministre, Bangui, 12 et 20 avril 2013.

⁵¹ Michel Djotodia et Abakar Sabone, les deux fondateurs de l'UFDR, ont, à la demande du président Bozizé, été arrêtés au Bénin en novembre 2006. Les autorités béninoises avaient alors déclaré que les deux hommes étaient incarcérés pour « des déclarations sur le territoire béninois visant à déstabiliser le régime d'un pays ami ». Ils ont été relâchés en février 2008. « Bozizé veut libérer ses deux opposants détenus au Bénin », *L'Express*, 22 octobre 2007.

Firmin Findiro, aurait joué un rôle dans l'aile politique de la rébellion.⁵² Comme souvent en République centrafricaine, la lutte armée est le fait d'anciens dignitaires tombés en disgrâce et qui cherchent à se venger ou à retrouver une place sur l'échiquier politique.⁵³ La Seleka est donc une coalition très hétérogène de combattants centrafricains et étrangers dont le seul point commun est d'être majoritairement musulmans.

C. *La main invisible du Tchad et la désaffection de la région*

1. Un isolement régional presque parfait

Un coup d'Etat à l'ombre du Tchad

La chute de Bozizé résulte aussi de la perte de ses soutiens régionaux. Arrivé au pouvoir grâce à un putsch orchestré à partir du Tchad en 2003,⁵⁴ il bénéficiait alors d'une image favorable auprès de ses pairs dans la région exaspérés par la faillite du régime d'Ange-Félix Patassé, qui dure de 1993 à 2003. Ce capital de sympathie a bel et bien disparu au point que certains soupçonnent la main invisible du Tchad derrière la montée en puissance de la Seleka.

Ironie de l'histoire, comme en 2003, la rébellion est fomentée par des Centrafricains mécontents à l'extérieur du pays avec, selon Bozizé, l'aval et la contribution de parrains étrangers : « Le samedi 23 (mars) nous avons anéanti les forces de la Seleka mais cependant dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 nous pourrions affirmer qu'il y a eu un soutien d'un pays africain, je crois bien inévitablement le Tchad ».⁵⁵ Méfiant vis-à-vis du pouvoir tchadien, le président Bozizé avait déjà insisté pour que les négociations de janvier 2013 ne se déroulent pas à N'Djamena mais à Libreville.⁵⁶

La position du Tchad dans ce conflit est pour le moins ambiguë. Pendant plusieurs mois, Déby montrait des signes d'agacement à l'égard de son homologue centrafricain. Il lui reprochait notamment de ne pas avoir instauré un dialogue avec l'opposition et les mouvements armés comme il s'y était engagé et de n'avoir rien fait pour mettre fin à l'instabilité chronique qui règne dans la partie septentrionale de la République centrafricaine.⁵⁷ En effet, N'Djamena craint un effet de contamination du Sud du Tchad, une zone pétrolière traditionnellement opposée au régime de Déby.⁵⁸ Par ailleurs, les incidents récurrents avec les commerçants tchadiens à Bangui ne passent pas inaperçus dans les sphères du pouvoir tchadien, où ces derniers ont

⁵² Djotodia aurait préparé un décret pour que Findiro devienne son directeur de cabinet mais sous la pression de partenaires internationaux de la RCA, cette initiative a été abandonnée. Entretien de Crisis Group, diplomate, Bangui, 5 avril 2013. En revanche, Sylvain Ndoutingaï nie tout lien avec la Seleka. « Ndoutingaï se rebiffe », *Jeune Afrique*, 7 avril 2013. Quant à Findiro, il n'a jamais déclaré publiquement entretenir des liens avec la Seleka.

⁵³ Rapport de Crisis Group, *République centrafricaine : Anatomie d'un Etat fantôme*, op. cit.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ « Bozizé accuse le Tchad d'avoir soutenu la rébellion », Agence France-Presse, 2 avril 2013.

⁵⁶ Entretien téléphonique de Crisis Group, journaliste au Tchad, 13 février 2013.

⁵⁷ Le 5 mai 2012, Idriss Déby, en visite officielle à Bangui, avait recommandé l'ouverture d'un dialogue entre le gouvernement, l'opposition et les mouvements armés. Dix jours plus tard, Bozizé a convoqué toute la classe politique centrafricaine pour annoncer la tenue d'un dialogue politique inter-centrafricain qui n'a jamais eu lieu.

⁵⁸ Voir le briefing Afrique de Crisis Group N°65, *Tchad : sortir du piège pétrolier*, 26 août 2009.

des relais.⁵⁹ Enfin, à la fin de l'année 2012, Déby aurait averti le président français du risque de troubles en Centrafrique.⁶⁰

A la lumière des relations tendues entre Bozizé et Déby, le retrait des éléments tchadiens de la garde présidentielle de Bozizé et surtout la décision de N'Djamena de relâcher des membres de la Seleka, placés en résidence surveillée dans la capitale tchadienne, constituent un faisceau d'indices corroborant les dires de certains sur des contacts préliminaires entre la rébellion et l'entourage de Déby.⁶¹ Il semblerait qu'après avoir donné un feu orange à la rébellion en décembre 2012, Déby aurait donné un feu vert en mars 2013⁶² – ce qui est formellement démenti par les autorités tchadiennes.⁶³

Outre N'Djamena, le pouvoir centrafricain a aussi perdu le soutien de certains voisins. Les relations avec le Gabon se sont assombries autour de la question du soutien à Jean Ping pour un nouveau mandat à l'Union africaine ; les relations avec la Guinée équatoriale et le Congo-Brazzaville se sont détériorées après le décès d'Ange-Félix Patassé ; et les relations avec le Cameroun ont été affectées par l'affaire Ntsimi.⁶⁴

A l'instar de son prédécesseur, incapable d'assurer sa sécurité et confronté à des coups de force, le régime de Bozizé a cherché à briser son isolement et obtenir des soutiens extérieurs.⁶⁵ Pris de panique, il a lancé des appels à l'aide dans toutes les direc-

⁵⁹ A Bangui, la domination des commerçants tchadiens, particulièrement nombreux au marché appelé PK5, est mal vécue depuis des années et se traduit régulièrement par des incidents violents. En 2011, suite à la découverte macabre des corps inanimés de deux enfants, les commerçants tchadiens ont été soupçonnés et pris pour cible par une partie de la population. Ces violences ont coûté la vie à onze personnes et fait de nombreux blessés. En 2012, des heurts ont eu lieu à trois reprises entre la police centrafricaine et les commerçants tchadiens à Bangui. « Des violences interconfessionnelles font une dizaine de morts à Bangui », France 24, 3 juin 2011 ; entretien de Crisis Group, membre de la société civile, Bangui, 25 janvier 2013.

⁶⁰ « France – Tchad : ce que Hollande et Déby se sont dit à Paris », *Jeune Afrique*, 12 décembre 2012.

⁶¹ Bozizé a déclaré dans un entretien avoir renvoyé les Tchadiens de sa garde présidentielle en raison des incidents répétés avec les Centrafricains. « François Bozizé : c'est une guerre pour le pétrole », *Jeune Afrique*, 24 mars 2013. Entretiens téléphoniques de Crisis Group, membres de la Seleka, 15 février 2013. « Centrafrique : les secrets de la Seleka », *AfrikArabia*, 14 février 2013.

⁶² Entretien téléphonique de Crisis Group, membre de la Seleka, 27 mars 2013.

⁶³ « Hassan Sylla : il n'y a pas eu de forces spéciales tchadiennes en RCA », RFI, 8 avril 2013. L'ambassadeur du Tchad en RCA récuse également les allégations de Bozizé sur le rôle du Tchad dans le coup d'Etat et dénonce une mauvaise stratégie de l'ancien président, qui avait voulu instrumentaliser la religion pour diviser les centrafricains. Entretien de Crisis Group, ambassadeur du Tchad en RCA, Bangui, le 23 avril 2013.

⁶⁴ La Centrafrique a soutenu la candidate sud-africaine Ndlamini Zuma contre Jean Ping. Les présidents équatoriens et congolais étaient intervenus auprès de Bozizé pour que Patassé puisse aller se faire soigner à l'étranger. Le 21 mars 2012, le camerounais Antoine Ntsimi, président de la commission de la CEMAC dont le siège se trouve à Bangui, n'a pas été autorisé à entrer sur le territoire centrafricain. A la tête de la commission depuis 2007, Tsimi désirait être candidat à sa propre succession alors que Bangui réclamait une présidence centrafricaine de la commission en vertu du « principe de rotation alphabétique aux postes de responsabilité des différentes institutions régionales » adopté lors du sommet des chefs d'Etat de la CEMAC de janvier 2010. La décision de Bozizé de refouler Ntsimi à l'aéroport de Bangui a fortement contrarié les autorités camerounaises et le président de la CEMAC Sassou Nguesso, qui a reproché à Bozizé de ne pas l'avoir averti. « CEMAC - affaire Ntsimi : le grand déballage », *Jeune Afrique*, 10 avril 2012 ; entretien de Crisis Group, ancien ministre, Bangui, 26 janvier 2013.

⁶⁵ Lors des mutineries de 1996 et 1997, le président Patassé avait bénéficié de l'aide de l'armée française, lors de la tentative de putsch de 2001, il avait fait appel à la Libye, et lors du coup d'Etat de 2003, il avait recouru aux troupes congolaises du Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba.

tions en décembre 2012.⁶⁶ Les rares puissances occidentales représentées à Bangui ont délibérément choisi de ne pas y répondre. Suite à l'attaque de l'ambassade de France, le 26 décembre, par des manifestants pro-Bozizé encadrés par les jeunes cadres de son parti, le Kwa na Kwa (KNK),⁶⁷ la France a renforcé son dispositif militaire sur place, mais le président Hollande a rappelé sa politique de neutralité vigilante en déclarant que les troupes françaises étaient présentes pour « protéger ses ressortissants et non pour défendre le régime en place ».⁶⁸

L'Afrique du Sud dans le piège centrafricain

Finalement, les appels à l'aide de Bozizé n'ont trouvé un écho favorable qu'à Pretoria. L'Afrique du Sud a tenté d'endosser l'uniforme de gendarme en République centrafricaine, un rôle auparavant assumé par la France. S'inscrivant dans le cadre d'un accord bilatéral de coopération militaire conclu en 2007, 400 militaires sud-africains ont été déployés à Bangui afin de soutenir le régime en place.⁶⁹ L'accord a été renouvelé pour cinq ans et la ministre sud-africaine de la Défense a effectué une visite éclair à Bangui.⁷⁰ Les raisons qui ont poussé la première puissance africaine à agir très rapidement, en dehors de sa zone d'intervention habituelle – la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et la région des Grands Lacs – et sans concertation préalable avec la CEEAC,⁷¹ sont restées floues.⁷²

En janvier 2013, le déploiement militaire sud-africain a suscité le mécontentement des rebelles et des commentaires négatifs en coulisses des pays de la CEEAC. La perte de treize soldats dans des affrontements avec les rebelles lors de la prise de Bangui a suscité une vive polémique en Afrique du Sud, où l'opinion publique s'interroge sur les raisons de cet engagement militaire.⁷³

⁶⁶ Le Nigeria, l'Ouganda, l'Angola et l'Afrique du Sud ont été contactés. Entretien de Crisis Group, ancien ministre, Bangui, 26 janvier 2013.

⁶⁷ Entretien de Crisis Group, diplomate, Bangui, 21 janvier 2013.

⁶⁸ « La France refuse d'intervenir en Centrafrique », *Le Monde*, 28 décembre 2012.

⁶⁹ Très (trop) symboliquement, le contingent sud-africain a pris ses quartiers à l'École de la police nationale, près du siège du parti de Bozizé, le KNK.

⁷⁰ « South Africa is concerned about the situation in Central African Republic », communiqué de presse, ministère des Relations internationales et de la Coopération, Pretoria, 2 janvier 2013.

⁷¹ Interrogé par Crisis Group, un officier supérieur de la Micopax a déclaré « ne pas savoir ce que faisait l'armée sud-africaine en Centrafrique et ne pas avoir de contact avec eux ». Entretien de Crisis Group, officier de la Micopax, Bangui, 28 janvier 2013.

⁷² Face aux interrogations internes et externes, les autorités sud-africaines ont justifié leur intervention militaire avec plusieurs arguments : le respect de l'accord de coopération militaire de 2007, le renforcement des capacités de l'armée centrafricaine et l'assistance pour le DDR et la stabilité de la région. Selon le ministère de la Coopération et des Relations internationales sud-africain, cette intervention devait prouver que l'Afrique pouvait résoudre ses problèmes sans l'aide de soutiens extérieurs. Le fait que la Centrafrique ne soit pas un partenaire économique important de l'Afrique du Sud et qu'elle ne fasse pas partie de la SADC a suscité de vives interrogations sur les motivations de cette intervention, tandis que certains parlementaires sud-africains s'inquiétaient du coût de cet engagement militaire. « Cost of sending soldiers to Central African Republic "more than R1bn" », *BDFive*, 11 février 2013 ; « President Jacob Zuma employs South African National Defence Force personnel for service in Central African Republic », communiqué de presse, présidence de la République d'Afrique du Sud, 6 janvier 2013.

⁷³ Helmoed Heitman, *The battle in Bangui, the untold inside story* (Johannesburg, 2013). « Central African Republic : is this what our soldiers died for ? », *Mail & Guardian*, 28 mars 2013 ; « Zuma on CAR : Decision not SA's », *News 24*, 2 avril 2013.

2. La CEEAC : un filet de sécurité précaire

La désaffection de la région à l'égard du régime Bozizé transparait aussi à travers l'attitude de la CEEAC qui, de décembre 2012 à mars 2013, est passée de l'implication forte à l'effacement.

Le pouvoir centrafricain a toujours bénéficié d'un filet de sécurité étranger.⁷⁴ Après l'armée française en 2007 contre l'UFDR et l'armée tchadienne en 2010 contre la CPJP, puis en 2012 contre le FPR, la CEEAC est venue au secours de François Bozizé. Si l'organisation régionale a déjà eu à répondre aux crises centrafricaines par le passé, jamais son rôle politique et militaire n'a été aussi marqué qu'en décembre 2012.⁷⁵ A ce moment, la CEEAC a rapidement assumé la gestion politique de cette crise et a été le maître d'œuvre de l'accord de Libreville du 11 janvier 2013, au point de donner l'impression d'une « mise sous tutelle » de la Centrafrique par la CEEAC.⁷⁶ Dès le 21 décembre 2012, un sommet des chefs d'Etat de la CEEAC a été organisé en urgence à N'Djamena et a recommandé la cessation immédiate des hostilités, le retrait des rebelles des villes occupées ainsi que l'envoi immédiat d'une mission d'interposition de la Micopax. A Libreville, au début du mois de janvier, les présidents Déby et Sassou Nguesso ont, en maîtres du jeu, imposé un compromis aux acteurs centrafricains.⁷⁷

Sous la pression des pays voisins et après la visite du président en exercice de l'Union africaine, Bozizé avait déjà annoncé qu'il ne modifierait pas la Constitution pour briguer un troisième mandat et qu'il était prêt à former un gouvernement d'union nationale.⁷⁸ La réunion de Libreville l'a forcé à franchir une étape supplémentaire en acceptant de tenir des élections législatives anticipées dans un délai d'un an. Quant à la Seleka, elle n'a ni obtenu le départ du président, ni la primature qu'elle avait un moment convoitée et qui a été confiée à l'opposition démocratique, considérée comme la grande gagnante de Libreville 2.⁷⁹

Au plan militaire, l'intervention tchadienne, suivie de celle de la Micopax, déployée à Damara, dernier verrou stratégique avant Bangui, ont permis de contenir l'avancée des rebelles et d'éviter que la capitale centrafricaine ne redevienne le théâtre d'affrontements sanglants comme en 1996, 1997, 2001 et 2003.⁸⁰

⁷⁴ Voir le chapitre II.A.2 de ce rapport.

⁷⁵ Lors de l'accord de paix global signé à Libreville en 2008, les Etats de la région s'étaient déjà fortement impliqués. A l'époque, Omar Bongo, « président du comité ad hoc, dans l'espace CEMAC, sur les questions centrafricaines », avait joué un rôle de médiation important pour réunir à la table des négociations le gouvernement centrafricain et les groupes politico-militaires de l'APRD, de l'UFDR et du FDPC. Abdoulaye Miskine, chef du FDPC, avait finalement signé l'accord un an plus tard en juillet 2009.

⁷⁶ Entretien de Crisis Group, politicien centrafricain, Bangui, 22 janvier 2013.

⁷⁷ Entretien de Crisis Group, politicien centrafricain, Bangui, 26 janvier 2013.

⁷⁸ Le chef de l'Etat béninois, Thomas Boni Yayi, président en exercice de l'UA, a effectué une courte visite à Bangui le 30 décembre 2012 et, au sortir de leur entretien, Bozizé a annoncé pour la première fois qu'il était prêt à aller à Libreville et qu'il ne se représenterait pas en 2016. « Central African Republic crisis : Bozize promises coalition », BBC, 30 décembre 2012.

⁷⁹ Par souci de clarté, Libreville 2 désigne l'accord du 11 janvier 2013 tandis que Libreville 1 désigne l'accord de 2008.

⁸⁰ Suite aux demandes répétées de Bozizé, N'Djamena a envoyé des troupes à Sibut pour arrêter l'avancée de la Seleka. Conformément aux décisions prises au sommet extraordinaire de N'Djamena du 21 décembre, une force d'interposition de la Micopax a rejoint les forces tchadiennes quelques jours plus tard. Afin de verrouiller l'accès à Bangui, les soldats de la Micopax ont quitté Sibut pour s'installer à Damara, à 75 kilomètres de Bangui. « Communiqué final du Sommet extraordinaire des

Mais l'influence des présidents de la CEEAC ne s'arrête pas là : ils sont aussi devenus les arbitres de la transition. En effet, l'accord de Libreville 2 prévoit des instances de suivi (la commission de suivi des accords de cessez-le-feu et le comité de suivi de l'accord politique qui est présidé par le président du Congo-Brazzaville, Sassou Nguesso) et confère un rôle important à la Micopax. Son mandat et ses effectifs ont été renforcés.⁸¹ La mission devait, entre autres, contribuer au rétablissement de la sécurité sur le territoire, appuyer la mise en œuvre du DDR, garantir la sécurité des responsables politiques de la transition, fournir un appui aux organisations humanitaires et protéger les populations civiles en cas de violences imminentes.⁸² Par ailleurs, pour le bon déroulement de la transition, Sassou Nguesso a nommé le général congolais Léonard Essongo comme son « représentant spécial », qui doit servir à la fois de courroie de transmission avec les présidents de la CEEAC mais aussi de médiateur à Bangui.⁸³

La CEEAC, et plus particulièrement le Tchad et le Congo-Brazzaville, ont été les médiateurs de la crise centrafricaine lors de la première avancée de la Seleka en décembre 2012, mais ils semblent avoir renoncé à ce rôle lors de sa seconde avancée. D'une part, force est de reconnaître que la CEEAC, considérée par tous comme le gestionnaire naturel de la crise centrafricaine, a été lente pour assurer le suivi de Libreville 2 : le général Essongo ne s'est finalement installé à Bangui qu'en mars 2013, les instances de suivi ne se sont jamais réunies, et le président Sassou Nguesso a tardé à se rendre à Bangui tout en sachant que la situation se détériorait.⁸⁴ D'autre part, comme la France, le Tchad a réduit sa présence militaire rapidement après la signature de Libreville 2 et à la suite de son engagement au Mali. Ce manque de suivi avait suscité des inquiétudes en son temps tant à l'Union africaine qu'à Paris.⁸⁵ Il s'est manifesté au grand jour le 23 mars 2013 quand la Micopax n'a pas réagi à l'offensive de la Seleka sur Bangui.⁸⁶

chefs d'Etat de la CEEAC sur la situation sécuritaire en République centrafricaine », CEEAC, N'Djamena, 21 décembre 2012.

⁸¹ La force de la Micopax a été renforcée suite à la crise et comprend des unités de police constituées, des unités militaires ainsi que des observateurs. « Décision portant mandat de suivi de l'application du cessez-le-feu et des décisions de l'accord politique de Libreville par la mission du conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale en République centrafricaine », article 3, 11 janvier 2013.

⁸² Ibid, article 7 et 8.

⁸³ Décret n°2013-31 du 1^{er} février 2013 portant nomination de Léonard Essongo en tant que représentant spécial du président de la République du Congo, président du comité de suivi de la crise en République centrafricaine, Journal officiel de la république du Congo.

⁸⁴ Il avait indiqué son souhait de se rendre à Bangui lors du sommet de Malabo tenu en février 2013. Entretien de Crisis Group, ancien ministre, Bangui, 23 avril 2013.

⁸⁵ Dans un communiqué de presse, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini Zuma, demande aux Etats de la CEEAC de continuer à s'impliquer dans le règlement de la crise centrafricaine et de mettre en place rapidement le comité de suivi de l'accord de Libreville. Voir « L'Union Africaine souligne la nécessité d'efforts accrus pour la mise en œuvre des accords de Libreville », communiqué de presse, Union africaine, Addis-Abeba, 2 mars 2013. Entretien de Crisis Group, diplomate, Paris, 15 mars 2013.

⁸⁶ La non-intervention de la Micopax tranche avec le discours très ferme prononcé en janvier 2013 par le commandant de la mission : « Si les rebelles attaquent Damara, c'est une déclaration de guerre, cela veut dire qu'ils ont pris la résolution d'engager les dix États d'Afrique centrale ». Voir « La Force multinationale sécurise Damara, dernier rempart contre les rebelles », France 24, 3 janvier 2013.

III. De Libreville à N'Djamena : d'une transition à l'autre

Le scénario de la transition défini par l'accord de Libreville 2 a dérapé mais n'est pas caduc. Si la Seleka a décidé de prendre le pouvoir, elle n'en déclare pas moins vouloir respecter Libreville 2 et mettre en œuvre une transition sans Bozizé, conformément aux pressions des acteurs internationaux. Toutefois, l'exemple de la précédente transition (2003-2005) n'incite pas à l'optimisme⁸⁷ et le nouveau pouvoir paraît encore instable.⁸⁸

A. L'échec de Libreville 2

1. Une nouvelle transition dix ans plus tard

Organisées sous l'égide de la CEEAC en janvier 2013, les négociations de Libreville avaient débouché, en quatre jours, sur un accord politique accompagné d'un accord de cessez-le-feu, une déclaration de principe signée par les différents protagonistes ainsi qu'une décision confiant à la Micopax le suivi du cessez le feu et de l'accord politique. Arrivés à Libreville avec des positions complètement antagonistes, la Seleka, les mouvements politico-militaires dits « non combattants »,⁸⁹ la majorité présidentielle et l'opposition démocratique avaient finalement tous accepté un système de partage du pouvoir imposé par la CEEAC.

Si l'accord de sortie de crise maintenait Bozizé dans ses fonctions jusqu'aux prochaines élections présidentielles de 2016, il l'empêchait de briguer un troisième mandat qui aurait nécessité une modification de la Constitution.⁹⁰ A l'instar du président Bozizé, les membres du nouveau gouvernement d'union nationale dirigé par le Premier ministre Nicolas Tiangaye,⁹¹ ne pouvaient pas concourir aux élections

⁸⁷ La précédente transition a fait suite au putsch de François Bozizé contre le président Patassé. Nicolas Tiangaye assumait alors la fonction de président du Conseil national de transition. Il existe plusieurs différences entre les deux transitions. En 2003, deux objectifs majeurs étaient mis en avant : l'organisation des élections en 2005 et l'ouverture d'un dialogue national. Aujourd'hui, les objectifs sont plus nombreux car ils appartiennent aux sphères sécuritaire, politique, économique et sociale. Enfin, contrairement à la situation en 2003, la nouvelle transition repose sur un accord de résolution de la crise, conclu sous l'égide de la CEEAC.

⁸⁸ Les transitions politiques sont des moments de pouvoir partagé imposés par des circonstances exceptionnelles et généralement violentes. Par conséquent, elles sont des périodes de continuation de la lutte politique de manière pacifique et sous surveillance internationale en vue d'une échéance électorale censée marquer le retour à la normalité constitutionnelle. Voir « Not always in the people's interest : power sharing arrangements in Africa peace agreements », German Institute of Global and Area Studies, no. 83, juillet 2008 ; voir aussi les rapports Afrique de Crisis Group N°176, *Une période critique pour stabiliser la Côte d'Ivoire*, 1^{er} août 2011 et N°58, *Guinée : la transition ne fait que commencer*, 5 mars 2009.

⁸⁹ Expression utilisée à Libreville pour désigner les groupes armés qui ont déjà signé des accords avec le gouvernement et cessé la lutte armée.

⁹⁰ L'article 24 de la Constitution dispose que le mandat présidentiel est « renouvelable une seule fois » et l'article 108 portant sur les conditions de révision constitutionnelle exclut de cette révision le nombre et la durée des mandats présidentiels. En théorie, la révision de la Constitution n'aurait donc pas permis au président de briguer un troisième mandat, mais en pratique, un référendum aurait pu être organisé pour lui permettre de se représenter.

⁹¹ Suite à la prise de pouvoir de Bozizé en 2003, Nicolas Tiangaye a assuré la présidence du Conseil national de transition. Avocat de carrière, il a défendu Bokassa et Bozizé. Président de la Convention républicaine pour le progrès social (CRPS), il était également le coordinateur du Front pour l'annulation et la reprise des élections de 2011 (FARE-2011).

présidentielles de 2016.⁹² Ces dispositions, qui ont été reprises en avril à N'Djamena dans le cadre de la nouvelle transition, devaient permettre de créer un climat de travail plus apaisé au sein d'un gouvernement pluriel. La neutralisation électorale des membres du gouvernement de transition expliquait l'absence au sein du gouvernement de certaines figures de proue de l'opposition, comme Martin Ziguélé et Jean-Jacques Démafouth, qui tiennent tous deux à être dans la course présidentielle en 2016.⁹³

Quant à l'Assemblée nationale à forte coloration KNK,⁹⁴ elle était maintenue mais neutralisée jusqu'aux prochaines élections législatives anticipées prévues au début de l'année 2014. En effet, afin d'éviter le blocage de l'action gouvernementale, l'Assemblée devait voter en l'état les projets de lois gouvernementaux les plus urgents, à savoir la révision du code électoral, la loi de finances et la réorganisation des forces armées.⁹⁵ Libreville 2 définissait aussi l'ordre du jour du gouvernement de transition, qui devait s'atteler au DDR, aux réformes du secteur de la sécurité, de la justice, de l'administration du territoire et aux « réformes économiques et sociales » sans plus de détails.⁹⁶

2. L'impossible cohabitation

Le consentement du clan Bozizé et de la Seleka au compromis de Libreville 2 n'a été qu'une façade. Très rapidement, les tensions et les véritables intentions sont apparues.

Du côté de la Seleka, le mécontentement s'est manifesté dès la signature de l'accord. Nouredine Adam, un des principaux chefs de la coalition, a dénoncé l'accord et dès janvier, malgré le cessez-le-feu, des exactions auraient été commises par ses hommes dans plusieurs villes du pays, au point de provoquer un rappel à l'ordre de l'Union africaine.⁹⁷

Par la suite, les combattants de la Seleka ont menacé de reprendre les armes et de marcher sur Bangui, laissant entendre que la rupture entre le sommet et la base de la rébellion était désormais consommée. Cela a conduit à la « prise en otage » des mi-

⁹² En 2003, Bozizé, alors président de la transition, avait annoncé qu'il se retirerait après la période de transition. Il est revenu sur ses engagements et s'est finalement présenté aux élections présidentielles de 2005 et de 2011, qu'il a remportées. Rapport de Crisis Group, *République centrafricaine : anatomie d'un Etat fantôme*, op. cit.

⁹³ Ancien Premier ministre sous Patassé entre 2001 et 2003, Martin Ziguélé est parti en exil en France suite à la prise de pouvoir de Bozizé en 2003. Candidat malheureux aux élections présidentielles de 2005 et de 2011, il est aujourd'hui président du parti du Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC). Ancien ministre de la Défense sous Patassé de 1999 à 2001, Jean-Jacques Démafouth a dirigé la rébellion de l'APRD, dissoute en 2012. Entretien de Crisis Group, politicien, Bangui, 19 janvier 2012.

⁹⁴ Le parti du président comptait 78 députés sur un total de 104.

⁹⁵ « Accord politique de Libreville sur la résolution de la crise politico-sécuritaire en République Centrafricaine », article 7, 11 janvier 2013.

⁹⁶ Ibid, article 5.

⁹⁷ En janvier et février 2013, d'après l'un des dirigeants de la Seleka, des éléments de la coalition rebelle menés par Nouredine Adam ont été accusés d'avoir commis des exactions dans les villes de Kembe, Mobaye, Alindao, Bangassou, Sido, Kabo et Kaga Bandoro. Entretien téléphonique de Crisis Group, dirigeant de la Seleka, 3 mars 2013. « Centrafrique : l'attaque de Bangassou attribuée au CPJP fondamentale, une faction de Seleka », Xinhua, 13 mars 2013 ; « Sido : l'attaque de la Seleka a fait des déplacés », Réseau des journalistes pour les droits de l'homme en RCA (www.rjdh-rca.net), 2 mars 2013. Entretien téléphonique de Crisis Group, acteur humanitaire, 13 février 2013. Voir « L'Union Africaine souligne la nécessité d'efforts accrus pour la mise en œuvre des accords de Libreville », communiqué de presse, Union africaine, Addis-Abeba, 2 mars 2013.

nistres de la Seleka par leurs propres troupes au cours d'une mission à Sibut.⁹⁸ D'après le colonel Narkoyo, porte-parole militaire de la Seleka, « ils [les ministres issus de la Seleka] n'ont plus leur mot à dire. Ils ont été au gouvernement, ils ont travaillé et rien n'a changé. C'est la base qui décide, c'est le général Issa [Issaka] qui est le chef d'Etat-major qui dirige ».⁹⁹ Leurs revendications portaient alors sur leur intégration dans l'armée et la libération des prisonniers politiques.

Le clan présidentiel, quant à lui, se réarmait, multipliait les provocations et envisageait la transition comme une « épreuve de force permanente ».¹⁰⁰ Le 15 mars 2013, Bozizé fêtait dans un stade de Bangui le dixième anniversaire de sa prise du pouvoir et déclarait à la presse internationale « je reste le patron ».¹⁰¹ En complète rupture avec les engagements pris à Libreville, Bozizé a alors déclaré qu'il faudrait le battre dans les urnes en 2016 pour qu'il quitte le pouvoir, annonçant de fait sa future candidature. Il a également appelé les jeunes à prendre leurs responsabilités pour contrer la Seleka.¹⁰² Outre l'achat d'armes, il a sollicité l'envoi de troupes nigérianes¹⁰³ et des entreprises intéressées par les ressources naturelles du pays s'étaient rendues à Bangui en mission exploratoire.¹⁰⁴ Il a par ailleurs imposé un gouvernement à double commande.

Alors que le Premier ministre souhaitait privilégier le critère de la compétence¹⁰⁵ et former un gouvernement de technocrates restreint à 24 ou 25 ministres, le gouvernement d'union nationale nommé par décret le 3 février 2013 comprenait 33 membres et reflétait le maintien de la mainmise du clan Bozizé. Bien que la Seleka ait obtenu le ministère de la Défense et quatre autres portefeuilles, le président avait réussi à conserver une grande partie des ministères régaliens dont la Justice (Jacques Mbosso), les Affaires étrangères, l'Intégration africaine et la Francophonie (colonel Anicet Parfait Mbaye) et le ministère de la Sécurité, de l'Immigration et de l'Ordre public. Par ailleurs, le ministère des Mines était scindé en deux : « la géologie, la recherche minière et l'hydraulique » d'un côté et « le développement des projets miniers et énergétiques » de l'autre, qui revenait au KNK. Prudemment, le président Bozizé avait positionné des hommes de confiance à des portefeuilles stratégiques en qualité de ministres délégués.¹⁰⁶

⁹⁸ « Cinq ministres issus des rangs de la coalition Seleka retenus à Sibut », RFI, 17 mars 2013. D'après un membre de la délégation qui s'est rendu à Sibut, la réalité de cette « prise d'otages » est à relativiser. Entretien de Crisis Group, diplomate, Bangui, 20 avril 2013.

⁹⁹ « La rébellion dit reprendre les armes », AFP, 20 mars 2013.

¹⁰⁰ Cette expression a souvent été utilisée par divers interlocuteurs pour qualifier la situation du gouvernement de transition. Entretiens de Crisis Group, politiciens centrafricains, cadres des Nations unies et de l'Union africaine, Bangui, 25 et 26 janvier 2013. Sur le réarmement, voir le chapitre II.A.2 de ce rapport.

¹⁰¹ « François Bozizé : c'est une guerre pour le pétrole », *Jeune Afrique*, 24 mars 2013.

¹⁰² « Bozizé invite la jeunesse de la RCA à la prise de responsabilité face à Seleka », Radio Ndeke Luka, 16 mars 2013.

¹⁰³ « CAR: The AU, Nigeria and the unspoken issue », *The Guardian Nigeria*, 11 mai 2013.

¹⁰⁴ Au moins deux sociétés pétrolières ont envoyé du personnel à Bangui entre janvier et le 23 mars 2013. Entretien de Crisis Group, opérateur économique, Bangui, 20 avril 2013.

¹⁰⁵ Entretien de Crisis Group, Premier ministre de la République centrafricaine, 22 janvier 2013 ; « Conférence de presse à la Primature », Premier ministre, Bangui, 25 janvier 2013.

¹⁰⁶ C'est ainsi qu'Antoine Gambi, ancien ministre des Affaires étrangères, était nommé suppléant de Michel Djotodia à la Défense et que Dieudonné Tokofeïssé, ancien directeur de cabinet d'Albert Besse, était chargé de seconder Tiangaye au ministère des Finances.

Par ailleurs, en mars, des prisonniers liés à la crise étaient toujours emprisonnés dans plusieurs centres de détention, dont le camp militaire de Bossembélé érigé en prison et communément appelé « Guantanamo ». ¹⁰⁷ Outre ce problème, des incidents qui ont émaillé le premier mois du nouveau gouvernement ont convaincu beaucoup que cette transition serait une impossible cohabitation. ¹⁰⁸

B. *La transition bis repetita*

1. Les sommets de N'Djamena : le compromis habituel

Depuis Libreville 2, la Seleka a pris le pouvoir par la force, provoquant la suspension de la Centrafrique de l'Union africaine, la formation d'un nouveau gouvernement et la vacance d'Etat. Pour sortir de l'impasse, deux sommets ont été organisés dans la capitale tchadienne les 3 et 18 avril et ont opté pour le compromis habituel : une reconnaissance de fait du nouveau pouvoir dans le cadre d'une transition sous contrôle international. ¹⁰⁹

Le premier sommet a vu s'opposer les partisans d'une ligne ferme contre la Seleka – l'UA, le président sud-africain Jacob Zuma et le président béninois Boni Yayi – d'un côté et les pays de la CEEAC de l'autre, soutenus par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Union européenne, qui ont préconisé une solution pragmatique, redoutant que l'éviction du chef de la Seleka ne conduise à une impasse et des violences. Alors que l'UA a pris des décisions conformes à ses principes et après les condamnations d'usage, ¹¹⁰ le compromis a été privilégié. Le montage institution-

¹⁰⁷ L'un de ces prisonniers raconte que lorsqu'ils ont compris que l'accord de Libreville prévoyait la libération des prisonniers politiques, ils ont cru qu'ils seraient libérés rapidement. Ce n'est finalement que lors de l'offensive finale de la Seleka, au moment de la fuite de leurs geôliers, que les prisonniers ont pu recouvrer la liberté. Entretien de Crisis Group, ex-prisonnier de Bossembélé, Bangui, 21 avril 2013.

¹⁰⁸ Le tout nouveau ministre de la Communication et membre de la Seleka a tenté d'interdire des émissions de radio favorables au président. « Centrafrique : bras de fer entre la radio publique et son ministre de tutelle », Afrik.com, 26 février 2013. « Bozizé-Tiangaye en chiens de faïence », *Jeune Afrique*, 20 janvier 2013 ; « Nicolas Tiangaye sur RFI : c'est l'entêtement de Bozizé qui a conduit à cette situation », RFI, 28 mars 2013.

¹⁰⁹ Par commodité, ces deux réunions sont appelées dans ce texte N'Djamena 1 et 2. Lors de prises de pouvoir inconstitutionnelles en Afrique, les organisations internationales condamnent mais ne tentent que très rarement de restaurer l'ordre constitutionnel par la force. Elles optent donc pour le compromis du pouvoir temporaire encadré : les dirigeants illégitimes sont reconnus mais leur pouvoir est encadré par la communauté internationale et est censé n'être qu'une parenthèse vers la restauration de l'ordre démocratique via des élections. Ce système de transitions politiques a été mis en œuvre en RDC, en Guinée Conakry, au Niger, en Mauritanie, etc.

¹¹⁰ L'ONU, l'UA, les Etats-Unis, l'UE, la France et l'OIF ont condamné le coup d'Etat et les exactions commises contre les populations civiles. L'UA est la seule entité à avoir appliqué des mesures plus draconiennes en adoptant des sanctions individuelles (restrictions de voyage et gel des avoirs) à l'encontre des principaux dirigeants de la Seleka (Michel Djotodia, Mouhamed Moussa Dhafane, Christophe Gazam Betty, Amalas Amias Aroune, André Ringui le Gaillard, Noureddine Adam, Eric N. Massi). Voir « L'Union africaine suspend la Centrafrique », communiqué, UA, 25 mars 2013. L'UA a par ailleurs accusé les rebelles de « violer l'Acte constitutif de l'UA, la Déclaration de Lomé sur les changements anticonstitutionnels de Gouvernement, la Charte africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance, ainsi que les décisions du Conseil et de la Conférence de l'Union ». L'OIF a momentanément suspendu la RCA de ses instances dans l'attente d'avancées notoires dans la mise en place d'un régime de transition. « Résolution sur la République centrafricaine du Conseil permanent de la Francophonie », OIF, 8 avril 2013. Si le Conseil de sécurité de l'ONU s'est abstenu de prendre des mesures coercitives, il a attiré l'attention sur les auteurs de crimes, comme étant de

nel final prévoit que l'accord de Libreville 2 « aménagé » demeure le cadre général de la transition. Celle-ci est ramenée à dix-huit mois au lieu de trois ans ; un Conseil national de transition (CNT) chargé de légiférer et de rédiger une nouvelle constitution – une formule déjà utilisée entre 2003 et 2005 – remplace l'Assemblée nationale ; et une Cour constitutionnelle de la transition doit être créée afin de veiller à la constitutionnalité des lois, résoudre les futurs contentieux électoraux et proclamer les résultats des prochains scrutins.¹¹¹

N'Djamena 2 a validé la formule habituelle de sortie de crise lors des coups d'Etat : le nouveau pouvoir n'est pas remis en cause mais soumis à une règle de brièveté et à un encadrement international. Ainsi Michel Djotodia, qui s'était autoproclamé président, avait dissout l'Assemblée et envisageait de gouverner par décret, a dû faire des concessions et accepter une assemblée (le CNT) et l'interdiction de se présenter aux prochaines élections. Il a été élu président de la transition le 13 avril 2013, par acclamation au cours de la première session du CNT.¹¹²

Le Premier ministre a vu son rôle renforcé, son irrévocabilité confirmée et il apparaît comme l'interlocuteur principal de la communauté internationale.¹¹³ Au sortir de N'Djamena 2, Nicolas Tiangaye effectuait une tournée internationale, à Paris, Bruxelles, Brazzaville et Pretoria afin de mobiliser des fonds, rompre l'isolement diplomatique de la RCA et « tourner la page » avec l'Afrique du Sud.¹¹⁴ Quant à Michel Djotodia, en rendant visite au mois de mai 2013 aux différents chefs d'Etat de la région, il réaffirme son statut de nouvel homme fort de la RCA.¹¹⁵ Durant cette transition de un an et demi, la Centrafrique est censée être une dyarchie conduite par Michel Djotodia et Nicolas Tiangaye.

Afin de permettre à la fois un soutien politique, financier et sécuritaire par les partenaires de la RCA, les instances d'accompagnement de la transition ont été réactivées, un groupe de contact chargé de mobiliser des fonds a été créé¹¹⁶ et les effectifs de la Micopax doivent passer de 500 à 2 000 hommes. Lors de la réunion inaugurale du Groupe international de contact sur la situation en RCA, tenue les 2 et 3 mai à Brazzaville, cet engagement a été réitéré et les Etats membres de la CEEAC ont déclaré vouloir atteindre l'objectif de 2 000 hommes avant la fin du mois de mai.

La déclaration de N'Djamena du 18 avril a permis une reconnaissance par les Etats de la CEEAC du nouveau pouvoir à Bangui, mais elle demeure lacunaire. En effet, l'urgence est avant tout sécuritaire et bien que le déploiement des renforts de la Micopax soit en cours – plusieurs centaines de combattants se sont déjà déployés à Bangui – l'objectif initial de 2 000 hommes au sein de la Micopax sera impossible à atteindre. Une telle annonce ressemble à une déclaration d'intention plus qu'à une décision mûrement réfléchie : selon le principe « l'intendance suivra », le montage

« potentiels sujets d'inculpation par la CPI ». Voir « Centrafrique : le Conseil de sécurité condamne le putsch de la Séléka », déclaration à la presse, Conseil de sécurité des Nations unies, 25 mars 2013.

¹¹¹ « Déclaration de N'Djamena : quatrième sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la communauté des Etats de l'Afrique centrale », CEEAC, 18 avril 2013.

¹¹² « Centrafrique : les annonces de Michel Djotodia ne font pas l'unanimité », RFI, 29 mars 2013. « Michel Djotodia, président par acclamation », *Libération*, 14 avril 2013.

¹¹³ Déjà prévue dans l'accord de Libreville, l'irrévocabilité du Premier ministre a été confirmée lors du sommet de Brazzaville : il ne peut être démis ni par le président ni par le CNT.

¹¹⁴ « Centrafrique : bilan mitigé pour la tournée internationale du Premier ministre », RFI, 28 avril 2013.

¹¹⁵ « Centrafrique : les enjeux de la tournée régionale de Michel Djotodia », *Jeune Afrique*, 15 mai 2013.

¹¹⁶ Cette réunion s'est tenue sous les auspices de la Commission de l'UA et de la CEEAC.

financier et logistique n'a commencé qu'après la décision prise (recherche de pays contributeurs de troupes, du financement additionnel, etc.).¹¹⁷ Par ailleurs, le président tchadien semble être maintenant le principal gestionnaire de cette crise mais l'ambiguïté des relations qu'il entretient avec la Seleka et la défiance d'une partie de la population centrafricaine vis-à-vis de son voisin du Nord pourraient compromettre ce rôle.¹¹⁸

2. Un nouveau pouvoir et un nouveau paradigme politique

Le gouvernement d'union nationale, nommé le 31 mars 2013, reflète une direction duale du pays par la Seleka et l'ex-opposition démocratique. Il est composé de 34 membres, dont neuf officiellement affiliés à la Seleka, huit à l'opposition, seize aux représentants de la société civile et un pour le KNK.¹¹⁹ Cette répartition est cependant tronquée car les lignes partisanses se confondent et plusieurs représentants de la société civile auraient une sympathie affirmée pour la Seleka. Alors que le Premier ministre doit procéder à un remaniement ministériel et intégrer davantage de membres de l'ancienne majorité du KNK dans le prochain gouvernement, nul doute que la Seleka tiendra à conserver dans son escarcelle ses portefeuilles clés (Mines, Pétrole et Hydraulique, Eaux et Forêts, Sécurité publique, et Défense nationale). Il est à noter que ce dernier ministère est aujourd'hui aux mains du président Michel Djotodia, qui s'inscrit ainsi dans la continuité de son prédécesseur.¹²⁰

L'arrivée au pouvoir de la Seleka a créé un changement de paradigme politique. Alors que le clanisme et le régionalisme étaient pratiqués par les régimes précédents, les nouvelles autorités comportent en leur sein un grand nombre de ressortissants de la Vakaga et du Bamingui Bangoran, deux régions du Nord-Est à majorité musulmane. Les équilibres politiques, géoethniques et confessionnels sont chamboulés au sein de la nouvelle classe dirigeante, suscitant des appréhensions et des amalgames en République centrafricaine ainsi que dans les pays voisins. Les avions militaires transportant des blessés de la Seleka dirigés vers Khartoum et Rabat,¹²¹ le déplacement de responsables centrafricains au Qatar et les inquiétudes exprimées par les voisins (Sud-Soudan, Ouganda, Congo-Brazzaville) quant à la montée des fondamentalistes religieux, viennent alimenter un climat de suspicion et de tensions confessionnelles dangereux aux plans interne et régional.¹²² Conscient des dangers de cette

¹¹⁷ Une mission d'évaluation technique de la CEEAC s'est rendue à Bangui la semaine du 29 avril et la communication semble loin d'être optimale entre le siège de la CEEAC et la Micopax. Entretien de Crisis Group, officier de la Micopax, Bangui, 22 avril 2013. Par ailleurs, un fonds spécial de solidarité a été créé par le Groupe de contact international lors de la réunion de Brazzaville afin de financer des mesures d'urgence et le processus électoral. Voir Conférence de presse du Premier ministre, Bangui, 8 mai 2013.

¹¹⁸ L'influence tchadienne sur la Seleka est déjà ressentie par certains de ses membres qui ne souhaitent pas que « la RCA devienne la 24^{ème} [sic] province du Tchad ». Entretien téléphonique de Crisis Group, membre de la Seleka, 17 avril 2013. Sur le rôle prépondérant du Tchad en Centrafrique, lire « Idriss Déby Itno, pilote, chef d'Etat, nouvel homme fort », *Afrique Magazine*, mai 2013. « Centrafrique : les secrets de la Séléka », *AfrikArabia*, 15 février 2013.

¹¹⁹ « Le nouveau gouvernement national donne la part belle à la Seleka », RFI, 31 mars 2013

¹²⁰ Voir en annexe D la liste des membres du gouvernement provisoire d'union nationale.

¹²¹ Entretien de Crisis Group, expert militaire, Bangui, 20 avril 2013.

¹²² « Sassou s'inquiète du fondamentalisme en RCA », *La Lettre du Continent*, no. 657, 17 avril 2013. Entretien de Crisis Group, diplomate, Paris, 30 avril 2013.

situation, Idriss Déby a alerté Michel Djotodia sur la nécessité de « préserver le caractère laïc de l'Etat centrafricain et la coexistence pacifique entre les communautés ». ¹²³

C. *La Seleka au pouvoir : insécurité et incertitude à Bangui*

Aux clameurs de certains habitants de Bangui qui ont accompagné le cortège victorieux de la Seleka le 24 mars, ont succédé les pillages, les exactions, les bavures et aujourd'hui un sentiment anti-Seleka très fort dans la capitale centrafricaine. ¹²⁴ Le nouveau pouvoir éprouve beaucoup de difficultés à contrôler sa propre créature et bien que la situation se soit légèrement stabilisée dans la capitale, les autorités paraissent dépassées par les événements.

Les premières missions régaliennes de l'Etat qui consistent à assurer la sécurité et l'ordre ne sont pas remplies, de l'aveu même de la Seleka. ¹²⁵ En effet, après avoir introduit plusieurs milliers de combattants dans la capitale, la direction de la Seleka ne semble toujours pas en mesure de les contrôler pleinement et encore moins de les payer. ¹²⁶ A l'instar de ce qui s'était déjà produit en province, l'entrée de 3 à 5 000 combattants dans la capitale s'est traduite par le pillage des entreprises, des ONG, des administrations et de certains établissements religieux – avec une prédilection pour les véhicules 4 x 4. ¹²⁷ Le quartier de Boy Rabe, où l'ethnie de Bozizé est bien représentée, et des villas appartenant à des dignitaires de l'ancien régime ont été ciblés. ¹²⁸ La Seleka s'est installée au pouvoir dans une ambiance d'anarchie urbaine : les chefs ont pris leurs quartiers dans le meilleur hôtel de la ville – ce qui donnera lieu au sobriquet de « République du Ledger », du nom de l'hôtel Ledger Plaza – tandis que leurs hommes prenaient possession des camps militaires et des résidences privées des anciens dignitaires du régime Bozizé. Afin de tirer la sonnette d'alarme à propos de la détérioration de la situation en RCA, la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en République centrafricaine, Margaret Aderinsola Vogt, affirmait au mois de mai, devant le Conseil de sécurité à New York, que le pays avait sombré « dans un état d'anarchie ». ¹²⁹

Plus de deux mois après la prise de la ville, la situation sécuritaire à Bangui s'est améliorée mais elle demeure préoccupante. L'évaporation instantanée des forces de

¹²³ « Centrafrique : les enjeux de la tournée régionale de Michel Djotodia », *Jeune Afrique*, 15 mai 2013.

¹²⁴ Plusieurs dirigeants de la coalition rebelle admettent que des éléments « incontrôlés » de la Seleka ont commis des pillages et des exactions à Bangui suite au coup d'état. Entretien de Crisis Group, dirigeants de la Seleka, Bangui, 6 avril 2013.

¹²⁵ « Le pays est assis sur un baril de poudre ». Entretien de Crisis Group, dirigeant de la Seleka, Bangui, 8 avril 2013.

¹²⁶ « CAR rebels demand payment », *News 24*, 11 mai 2013.

¹²⁷ Sur son parcours, la Seleka avait pillé les camps des sociétés de chasse, les ONG, la sucrerie de Bambari, les usines cotonnières de Paoua et de Biffa, le camp de la société minière Axmin, etc. « Annual Report 2012 », AXMIN, avril 2013.

¹²⁸ Sous le couvert d'une opération officiellement menée pour désarmer la population dans le quartier de Boy Rabe le 14 avril 2013, les combattants de la Seleka se sont livrés au pillage systématique. Selon plusieurs témoignages d'habitants de Boy Rabe, les combattants se sont rendus dans chaque maison et ont tué ceux qui ont opposé une résistance. Entretien de Crisis Group, habitants du quartier Boy Rabe, Bangui, 12 avril 2013. « Centrafrique : scènes de pillage et heurts à Bangui », RFI, 14 avril 2013.

¹²⁹ « La République centrafricaine a sombré dans l'anarchie, déclare la Représentante spéciale du Secrétaire général », communiqué de presse, Département de l'information des Nations unies, New York, 15 mai 2013.

sécurité à l'arrivée de la Seleka et la prolifération des armes font craindre une montée en puissance de la criminalité dans une ville jusque-là relativement épargnée par ce phénomène.¹³⁰ Les armureries des camps de Roux et Béal ont été pillées, des armes ont été distribuées par le président déchu et un grand nombre de FACA qui ont fui la capitale ont laissé leurs armements derrière eux.¹³¹ Par conséquent, la sécurité à Bangui s'est privatisée et est devenue informelle. Les auteurs de troubles sont devenus les protecteurs : les hommes de la Seleka ont fait leur apparition dans le paysage de la sécurité privée.¹³² Des contingents de la Micopax ont loué leurs services aux entreprises et aux ONG et l'armée française et la Micopax patrouillent en ville.¹³³

Face aux pillages, aux crimes environnementaux,¹³⁴ au racket et aux intimidations, la colère et la haine montent au sein d'une très grande majorité de la population. Les incidents avec la Seleka se multiplient, au point de perturber la circulation.¹³⁵ Par ailleurs, le très fort sentiment anti-Seleka qui s'est emparé des Banguissois prend des tournures antimusulmanes.¹³⁶

¹³⁰ Entretien de Crisis Group, expert militaire, Bangui, 5 avril 2013. Les responsables sécuritaires de l'ancien régime ont quitté le pays ou trouvé refuge à la Micopax. Parmi les FACA, certains se trouvent à la frontière avec le Cameroun et des cas d'exactions menées par d'anciens membres de l'armée sont signalés. « Des ex soldats centrafricains abattus au Cameroun », *Journal de Bangui*, 13 mai 2013. La chute du régime aurait par ailleurs donné lieu au pillage de certaines armureries. Entretien de Crisis Group, membre de la société civile, Bangui, 6 avril 2013. Entretien de Crisis Group, expert militaire, Bangui, 15 avril 2013.

¹³¹ Ibid.

¹³² Des combattants de la Seleka ont été recrutés par des sociétés de sécurité et doublent le personnel de sécurité habituel. Ils sont visibles dans les villas sécurisées de Bangui.

¹³³ Des militaires de la Micopax effectuent des gardes devant certaines entreprises et ONG contre rémunération. Les soldats tchadiens sont particulièrement recherchés. Entretiens de Crisis Group, opérateurs économiques et responsables d'ONG, Bangui, 21 et 22 avril 2013.

¹³⁴ Le 12 mai 2013, des éléments incontrôlés de la Seleka ont tué 26 éléphants dans la forêt de Dzanga Bai, un site protégé du Sud-Ouest de la RCA. Les activités de braconnage sont en hausse depuis la prise de pouvoir de la Seleka. La disparition des autorités locales et des forces de sécurité favorise grandement le trafic d'ivoire et de viande d'éléphant. « 26 éléphants massacrés en Centrafrique où l'instabilité laisse le champ libre au braconnage », *Le Monde*, 12 mai 2013. Voir aussi « Comment sauver les éléphants d'Afrique centrale », communiqué de presse, African Parks Network, International Fund for Animal Welfare, Fondation pour le tri-national de Sangha, Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage, TRAFFIC, Union internationale pour la conservation de la nature, Wildlife Conservation Society, Fonds mondial pour la nature, Brazzaville, 26 avril 2013 ; voir aussi « Communiqué de presse n°02 », Organisation centrafricaine pour la défense de la nature, 13 mai 2013.

¹³⁵ Les chauffeurs de taxi étant victimes du racket des combattants de la Seleka, ils ont perdu plusieurs des leurs et ont fait grève en signe de protestation la semaine du 22 avril 2013. Le 4 mai, un transporteur camerounais a été tué par des éléments de la Seleka au cours d'un contrôle routier à la sortie nord de Bangui. Depuis cet événement, des camionneurs camerounais ont déclaré qu'ils ne circuleraient plus sur l'axe Douala-Bangui – principale voie d'approvisionnement pour la capitale centrafricaine – jusqu'à ce que la lumière soit faite sur cet incident et que des mesures soient prises pour assurer leur sécurité. « Douala : la menace des camionneurs camerounais », *Journal de Bangui*, 7 mai 2013. Les 9 et 10 mai 2013, suite au décès d'un jeune écrasé par un véhicule de la Seleka dans le quartier de Gobongo, la population est descendue dans la rue pour manifester son exaspération et des accrochages avec la Seleka ont fait trois morts. « RCA : nouveaux heurts meurtriers entre civils et Seleka à Bangui », RFI, 11 mai 2013.

¹³⁶ Ce sentiment est aggravé par le fait que les quartiers musulmans n'ont pas été pillés et que les véhicules volés prennent la route du nord ou sont repeints au PK5, le principal quartier musulman de Bangui, comme ont pu le constater les chercheurs de Crisis Group. Entretien de Crisis Group, ancien ministre, Bangui, 20 avril 2013.

Les dissensions au sein de la Seleka apparaissent également au grand jour. Le mouvement semble instable : certains généraux ne cachent pas leur profond mécontentement vis-à-vis des décisions prises par leurs représentants. Certains dénoncent la nomination d'anciens officiers des FACA à des postes importants au sein de la nouvelle armée et le népotisme de certains dirigeants du mouvement.¹³⁷ Symbole de cette méfiance, on note l'absence au sein de la nouvelle hiérarchie militaire des FACA de plusieurs chefs militaires réputés de la Seleka. Enfin, comme en 2003, les nouveaux « libérateurs », qui ont favorisé la prise de pouvoir de Djotodia, menacent de reprendre les armes contre le nouveau pouvoir s'ils ne sont pas payés dans les plus brefs délais. Signe de ces tensions internes : le 20 avril au soir, Michel Djotodia s'est « bunkérisé » dans l'hôtel Ledger en faisant garder le lieu par ses hommes. Aujourd'hui, les rebelles d'hier sont confrontés à un défi de taille : rémunérer les combattants au moment où les caisses de l'Etat sont presque vides et reprendre les rênes d'un pays exsangue.

A l'heure actuelle, les autorités de transition peinent à établir une véritable feuille de route pour restaurer la sécurité à Bangui et dans le reste du pays, désarmer les combattants et les intégrer dans un processus DDR ou au sein des forces de sécurité, payer les fonctionnaires et rétablir les services sociaux de base. Sans une forte implication politique, financière et militaire des pays de la région, la perspective d'une normalisation en RCA restera une chimère.

¹³⁷ Entretien de Crisis Group, commandant militaire de la Seleka, Bangui, 7 avril 2013.

IV. Les urgences de la transition

La prise du pouvoir par la Seleka crée une situation qui n'est malheureusement pas inédite en Centrafrique. Le pays a connu plus de coups d'Etat et tentatives que d'élections libres, la crise sécuritaire s'accompagne logiquement d'une grave situation humanitaire et budgétaire et ce n'est pas la première transition politique. Néanmoins, banaliser cette crise et compter sur la résilience de la population serait une grave erreur. Contrairement aux crises précédentes durant lesquelles seules certaines régions étaient affectées, la crise actuelle représente un changement de paradigme politique, s'est propagée sur la quasi-totalité du territoire et se traduit par un vide étatique qui rend le pays impossible à gouverner et laisse la population démunie à la veille de la saison des pluies.

A l'heure actuelle, le risque majeur est celui de la création d'une zone grise au cœur de l'Afrique centrale créée par l'effacement de l'Etat centrafricain et envahie par des seigneurs de guerre et une économie criminelle dont les victimes seront la population et la stabilité régionale. Ni les voisins proches ni les autres partenaires n'ont intérêt à l'effondrement de l'Etat centrafricain que pourraient encourager une attitude attentiste et une gestion de la transition purement déclamatoire. Les voisins proches et les autres partenaires doivent donc s'engager résolument pour faire en sorte que la transition apporte des réponses aux urgences sécuritaire, humanitaire, socioéconomique et politique. Cela suppose une forte coordination internationale et un suivi politique étroit qui doivent aller de pair avec le déploiement de plusieurs missions mixtes (DDR, RSS et gestion du fonds spécial) et l'allocation d'une aide d'urgence assortie de contrôle effectif. En d'autres termes, la gestion à minima de la transition et les engagements sans suivi qui ont prévalu de janvier à mars 2013 doivent cesser.

A. Urgence sécuritaire : DDR et RSS

La restauration d'un minimum de sécurité dans le pays comporte trois étapes : la sécurisation de Bangui, un DDR et une RSS. La première étape passe par une décongestion sécuritaire de la capitale et le rétablissement des services de sécurité. En avril 2013, des initiatives ont été menées dans ce sens conjointement par la Micopax et la Seleka, mais elles se sont heurtées à un manque d'organisation et de moyens.¹³⁸ Le 13 mai, une opération de cantonnement des éléments de la Seleka à l'extérieur de Bangui a été menée afin de désengorger la capitale et 200 combattants rebelles ont été escortés par la Micopax à Bria pour être cantonnés.

Depuis, des opérations de regroupement de combattants rebelles ont été menées à Béringo et Bossembélé mais le noyau dur des éléments armés de la Seleka demeure à Bangui.¹³⁹ Le ministre délégué de la Défense, le colonel Bertrand Mamour, déclarait au mois d'avril vouloir aménager des centres d'instructions dans les différentes préfectures et constituer des « régions militaires » dans chacune des seize préfectures, à l'exception du Haut-Mbomou qui accueille les contingents ougandais.¹⁴⁰ Toutefois,

¹³⁸ Des centaines de combattants ont été acheminés vers Bossembélé et Béringo en avril afin d'être casernés, mais en raison de l'absence de prise en charge et d'un manque de structures encadrantes, une grande partie d'entre eux est retournée dans la capitale. Entretien de Crisis Group, expert militaire, Bangui, 21 avril 2013.

¹³⁹ « Centrafrique : le cantonnement de la Seleka a commencé », *Jeune Afrique*, 14 mai 2013.

¹⁴⁰ Entretien de Crisis Group, ministre de la Défense, Bangui, 15 avril 2013.

cette perspective demeure lointaine et ne devra être envisagée que dans le cadre d'une réforme de la sécurité.

Par ailleurs, le Premier ministre a annoncé que les combattants « en divagation », qu'ils soient de la Seleka ou d'anciens membres des FACA, n'étaient pas autorisés à détenir des armes et devaient les remettre dans les plus brefs délais avant d'être casernés hors de Bangui.¹⁴¹ Pour que ces appels se traduisent par une véritable décompression sécuritaire de Bangui, il faut intensifier les patrouilles de la Micopax et de l'armée française et prévoir des incitations financières (proposer une prime substantielle aux combattants cantonnés à l'extérieur de la capitale). Afin d'éviter que des rebelles bien armés ne recréent d'autres poches de rébellions ou ne basculent dans le banditisme selon un schéma bien connu dans la région,¹⁴² le gouvernement de transition, avec le soutien de ses partenaires, doit urgemment mettre en œuvre le DDR comme prévu dans l'accord de Libreville sans toutefois compromettre la réforme de l'armée en acceptant une intégration trop large des rebelles dans ses rangs. Si la stabilité à court terme dépend du DDR, la stabilité à long terme dépend de la RSS.

1. Pour un DDR de nouvelle génération

Les erreurs du passé

L'accord de Libreville 1 et les recommandations du Dialogue politique inclusif de 2008 prévoyaient un DDR pour les groupes armés mais, jusqu'à présent, seule l'APRD dans le Nord-Ouest en a bénéficié dans des conditions et pour un résultat très controversés.¹⁴³

Les raisons de l'échec de la mise en œuvre du DDR relèvent à la fois du manque de représentativité de certains chefs des groupes politico-militaires, de la « conception alimentaire » du DDR vu comme un moyen de gagner de l'argent, du manque de volonté du gouvernement et de l'absence de pression du Bureau intégré de l'Organisation des Nations unies en Centrafrique (Binuca).¹⁴⁴ De même, la stratégie consis-

¹⁴¹ Conférence de presse du Premier ministre, Bangui, 8 mai 2013.

¹⁴² De nombreux ex-combattants du Front patriotique pour le rassemblement (FPR) du rebelle tchadien Baba Laddé ont refusé de déposer les armes et s'adonnent aujourd'hui au banditisme dans la région du triangle Kabo, Batangafo, Kaga Bandoro. Voir « Kaga Bandoro : des ex-éléments de Baba Laddé terrifient la population », Réseau des journalistes pour les droits de l'homme en RCA, 6 février 2013.

¹⁴³ Alors que plus de 6 000 combattants de l'APRD ont été démobilisés, le désarmement des rebelles n'a permis de récupérer qu'une centaine d'armes conventionnelles. Entretien téléphonique de Crisis Group, expert du DDR, 3 mars 2013.

¹⁴⁴ Le mandat du Binuca comprend plusieurs volets. Il doit tout d'abord soutenir les réformes liées à la bonne gouvernance et à l'amélioration du processus électoral. Il a ainsi appuyé logiquement et techniquement l'organisation des ateliers sur la révision du code électoral en 2012. Son mandat consiste également à renforcer les capacités des associations nationales des droits de l'homme en RCA ainsi qu'à contribuer aux actions liées à la protection de l'enfance. D'un point de vue sécuritaire, le Binuca doit « contribuer à la bonne exécution du processus de désarmement, démobilisation et réintégration et à la réforme du secteur de sécurité. » Voir site internet du Binuca, <http://bit.ly/14hkK8T>. Or, le Binuca n'a pas été en mesure d'exercer une influence suffisante sur les dirigeants centrafricains, ni d'imposer un agenda de mise en œuvre du DDR pour les combattants du Nord-Est. Sur l'échec des DDR en Centrafrique, lire « Rapport 2011 sur l'engagement international dans les Etats fragiles : République centrafricaine », Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2011, p. 30 ; « Rapport RCA : le DDR sans GPS », mission indépendante d'évaluation du programme de réinsertion des ex-combattants et d'appui aux communautés en République centrafricaine, commissionné par le Programme multi-pays de démobilisation et de réintégration (MDRP), décembre 2007.

tant à remettre d'importantes sommes d'argent aux dirigeants des groupes armés afin qu'ils démobilisent eux-mêmes leurs combattants sur le terrain a nui au DDR en ayant pour conséquence d'accélérer la scission de ces groupes armés et de renforcer la perception du DDR comme une opération de corruption.¹⁴⁵ Beaucoup de combattants de la CPJP ont dénoncé cette « diplomatie de la mallette ».¹⁴⁶

Réinventer le DDR

Un nouveau processus doit aller vite et faire mieux car la situation sécuritaire est très fragile et sous la pression des événements, les décideurs peuvent être tentés par les solutions de facilité qui paraissent avantageuses à court terme mais compromettront la stabilité du pays à long terme. Au lieu de procéder à une intégration massive des combattants de la Seleka au sein des forces de sécurité, comme le souhaitent un grand nombre de combattants, des quotas doivent être définis et la priorité doit être donnée à la réinsertion économique des combattants.

Dans ce contexte de crise, il faut absolument réinventer le DDR et imposer un nouveau portage institutionnel. Les Nations unies, l'Union européenne, la CEEAC et la France devraient prendre en main l'opération DDR dans sa globalité. Au plan politique, le comité de suivi devrait inscrire le DDR à l'ordre du jour de sa première réunion et superviser sa préparation. Au plan opérationnel, une mission DDR devrait être formée par des membres de la Micopax et des experts des Nations unies appuyés par la France. En raison de sa connaissance du contexte militaire centrafricain, Paris devrait détacher une équipe d'experts au sein des structures onusiennes chargées du DDR. La Micopax devrait sécuriser les sites de cantonnement, procéder au désarmement et stocker les armes. Cette mission serait placée sous l'autorité du Premier ministre et l'ensemble de l'opération serait financée par l'Union européenne, qui avait déjà budgété des fonds pour le DDR en 2012. Ce montage institutionnel plus simple et plus encadré que le précédent (un seul bailleur, un seul maître d'ouvrage et un seul exécutant) rassurera à la fois les Centrafricains et les partenaires internationaux qui ont déjà été échaudés par les échecs précédents.

Outre le portage institutionnel, le concept doit aussi être revu. Souvent considérée comme le parent pauvre des processus de DDR, la réinsertion socioéconomique des anciens combattants est pourtant la composante essentielle sur laquelle repose en grande partie la stabilité du pays. La réinsertion doit être adaptée au profil socioéconomique des futurs démobilisés, au marché du travail local ainsi qu'aux besoins des communautés affectées par les conflits.¹⁴⁷ Une étude des profils socioéconomiques des membres de la Seleka permettra d'identifier leurs besoins de formation et, tandis que ces formations seront dispensées, la création d'emplois locaux devrait être stimulée. Pour ce faire, une articulation étroite devrait être établie entre le DDR et la création de pôles de développement dans le Nord-Est du pays. Ainsi les futurs démobilisés devraient être employés sur les chantiers de reconstruction selon la méthode des travaux à haute intensité de main d'œuvre.¹⁴⁸

¹⁴⁵ Entretien de Crisis Group, personnel des Nations unies membre du comité de pilotage du DDR, Bangui, 15 décembre 2012.

¹⁴⁶ « Communiqué de presse de l'alliance CPSK-CPJP », colonel Alkassim, 17 septembre 2012.

¹⁴⁷ « Second generation, Disarmament, Demobilization and Reintegration (DDR), practices in peace operations », Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies, 18 janvier 2010, p. 3-5.

¹⁴⁸ Le projet des pôles de développement, lancé en 2007 et financé par l'UE, vise notamment, dans les zones identifiées, à renforcer les capacités des services publics déconcentrés, construire et réha-

Par ailleurs, de nombreux creuseurs ayant rejoint la rébellion, les combattants qui travaillent dans ce secteur pourraient recevoir un kit d'outils et des incitations financières à former des coopératives minières pour formaliser leur activité. Il s'agirait alors de lier le DDR au programme de formalisation de l'artisanat minier élaboré par l'agence américaine de développement (USAID). Toutefois, la réinsertion des combattants par l'artisanat minier ne sera envisageable que lorsque la suspension du Processus de Kimberley sera levée.

A ce jour, beaucoup de combattants désirent intégrer l'armée nationale.¹⁴⁹ Pour mieux répondre aux ambitions déçues, les autorités centrafricaines devraient dès à présent recenser les combattants et inciter une majorité d'entre eux à intégrer le DDR en proposant une offre de réinsertion économique dans la vie civile très attractive. Cela suppose un accompagnement financier important des bailleurs de fonds traditionnels.

2. La RSS : une approche innovante

La reconstitution d'une armée nationale est une des conditions de la sécurisation et de la stabilisation du pays à long terme. La réorganisation des forces de défense et de sécurité est reconnue comme une nécessité depuis au moins les mutineries de 1996 et 1997. L'intégration massive des combattants dans l'armée est une « fausse bonne idée » : c'est une solution de facilité à court terme qui se révélerait problématique à plus long terme. Alors que la RSS est toujours au point mort, intégrer massivement des éléments de la Seleka ne ferait que fragiliser davantage l'institution, « milicianiser » l'armée et grever le budget de l'Etat. Le DDR ne doit pas signer l'arrêt de mort de la réforme de l'armée.

Outre le fait qu'une intégration non sélective a déjà été tentée par le passé sans résultat probant,¹⁵⁰ l'armée centrafricaine, composée auparavant d'environ 6 000 hommes, n'a ni les moyens financiers ni la capacité d'absorber plusieurs milliers de nouveaux combattants. En effet, bien que les membres des FACA ne soient pas encore revenus en nombre, il est fort probable qu'une majorité d'entre eux demandent à être réintégré une fois que la situation se sera stabilisée. Le chef d'état-major, le général Jean-Pierre Dollé-Waya, a appelé les soldats de l'armée régulière qui ont pris la fuite à rejoindre la capitale et ces derniers commencent à revenir.¹⁵¹ Les effectifs de la Seleka oscillant entre 3 et 5 000 combattants, cela reviendrait à doubler la taille de l'armée.¹⁵²

Dans un premier temps, il s'agit de procéder à une analyse des capacités en effectuant un véritable état des lieux des forces ainsi que du matériel à disposition de la future armée, de la police et de la gendarmerie et de leur système de gestion. Il convient ensuite d'effectuer une planification budgétaire pour définir le budget possible et, par conséquent, les effectifs souhaitables. Les combattants de la Seleka pourront

biliter des infrastructures de base et socioéconomiques et promouvoir les projets de développement local. « Document de stratégie de réduction de la pauvreté 2011-2015 », gouvernement centrafricain, Bangui, 2011.

¹⁴⁹ Entretien de Crisis Group, commandant militaire de la Seleka, Bangui, 7 avril 2013.

¹⁵⁰ Dans son livre d'entretiens, Jean-Jacques Demafouth rappelle qu'après la troisième mutinerie, les mutins ont été réintégré et deux officiers ont été « placé[s] sur chaque poste, ... l'un loyaliste et l'autre représentant des mutins. Au lieu d'unifier l'armée, on l'a divisée ». Samy Abtroum, *Jean-Jacques Demafouth* (Paris, 2010), p. 85-86.

¹⁵¹ « Un général appelle l'armée en exil à rejoindre la Centrafrique », *Le Monde*, 6 mai 2013.

¹⁵² Entretien de Crisis Group, expert militaire, Bangui, 5 avril 2013.

ensuite être intégrés en fonction de critères professionnels bien établis et de quotas définis préalablement.¹⁵³ Une attention particulière devrait être portée à la reconstitution de services de gestion financière fiables au sein des forces de sécurité.

Pour aider les autorités à réaliser un véritable processus de sélection des combattants et recréer un système de sécurité digne de ce nom, une mission RSS devrait être créée, composée à la fois d'experts internationaux, du chef d'état-major, des ministres de la Sécurité, de la Justice et de la Défense et de représentants de la société civile. Elle serait placée sous l'autorité du Premier ministre et son travail serait supervisé par le comité de suivi. En 2003, la France s'était impliquée pour aider les autorités à structurer l'armée et stabiliser le pays.¹⁵⁴ Forte des expériences passées, Paris devrait détacher une équipe d'experts dans cette mission, qui devrait repenser en profondeur le travail préparatoire accompli avant 2010.

Au lieu d'essayer de recréer des institutions sécuritaires occidentales en Centrafrique, cette mission devrait identifier les problèmes de sécurité du pays pour proposer des solutions adaptées au contexte social, politique, économique et culturel. En RCA, l'armée a trop souvent été la réponse à tous les problèmes sécuritaires, avec le succès que l'on sait.¹⁵⁵

B. Urgence humanitaire

La crise en Centrafrique a entraîné une réelle dégradation de la situation humanitaire déjà très précaire.¹⁵⁶ Selon le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), on comptait au 30 avril 2013, 37 755 réfugiés centrafricains en République démocratique du Congo (RDC) ainsi que des milliers de réfugiés au Tchad, au Cameroun et en République du Congo.¹⁵⁷ Par ailleurs, les déplacés internes en République centrafricaine seraient début mai entre 150 000 et 180 000 personnes.¹⁵⁸

Selon un récent rapport de l'agence humanitaire de l'Union européenne (la DG ECHO), les principales urgences humanitaires concernent la sécurité alimentaire et la santé : « l'origine de ces besoins résulte de la perte des intrants agricoles lors des combats et des mouvements de population dans un contexte d'urgence ».¹⁵⁹ La combinaison des déplacements de population, de l'impossibilité de cultiver et de l'arrivée de la saison des pluies risque de se traduire par une crise sanitaire et nutritionnelle car les populations déplacées n'ont aucun accès aux services de santé et les cas de paludisme et de maladies diarrhéiques sont en augmentation.¹⁶⁰ Quant à Bangui, un

¹⁵³ Cette option ne doit s'appliquer qu'aux membres de la Seleka qui satisfont à des normes professionnelles de recrutement tels que le niveau d'éducation, la condition physique, l'âge, des compétences techniques nécessaires aux métiers militaires et une expérience antérieure au sein des forces de sécurité. L'idée des quotas est déjà acquise au sein de la direction de la Seleka : il serait envisagé d'intégrer 500 combattants dans la police, 500 dans la gendarmerie et 1 000 dans l'armée. Entretien de Crisis Group, ministre délégué à la Défense, Bangui, 20 avril 2013.

¹⁵⁴ Entretien de Crisis Group, expert militaire, Bangui, 10 avril 2013.

¹⁵⁵ Cette nouvelle approche (partir des problèmes pour concevoir des solutions locales au lieu d'appliquer des schémas occidentaux) s'inspire des RSS dites de seconde génération. Rachel Kleinfeld, *Advancing the Rule of Law Abroad, Next Generation Reform* (Washington DC, 2012).

¹⁵⁶ Selon un récent rapport de l'agence humanitaire de l'Union européenne (DG ECHO), la RCA est le deuxième pays dans le classement de l'indice de vulnérabilité. Pour plus de détails, voir « Plan de mise en œuvre humanitaire, République centrafricaine », ECHO, 12 février 2013, p. 1-2.

¹⁵⁷ Entretien téléphonique de Crisis Group, acteur humanitaire, 7 mai 2013.

¹⁵⁸ Ibid.

¹⁵⁹ « Plan de mise en œuvre humanitaire », op. cit., p. 1.

¹⁶⁰ Entretien téléphonique de Crisis Group, acteur humanitaire, 7 mai 2013.

grand nombre de résidents se retrouvent au chômage alors que le prix des denrées alimentaires de base augmente. Signe fort des difficultés que rencontrent les habitants de la capitale, les admissions dans les centres nutritionnels sont en hausse.¹⁶¹

1. Sécuriser le travail humanitaire

La réponse humanitaire est entravée par l'insécurité persistante, surtout dans les zones rurales. Depuis le début de la crise, les pertes liées au vol de matériel des ONG sont estimés à plusieurs millions d'euros, environ 600 tonnes d'aide alimentaire du Programme alimentaire mondial (PAM) ont été volées et les pillages des ONG sont toujours fréquents.¹⁶²

Les bailleurs de fonds humanitaires sont déjà mobilisés et des évaluations par des ONG sont en cours dans plusieurs provinces.¹⁶³ Les ONG sont en train d'établir un système d'alerte nutritionnel et sanitaire des populations centrafricaines afin d'éviter d'être surprises par une crise humanitaire durant la saison des pluies. Cependant, compte tenu de l'insécurité, les ONG ont un moment recentré leurs activités sur Bangui et bien qu'elles réinvestissent peu à peu le terrain, certaines régions demeurent difficiles d'accès. La présence d'éléments incontrôlés de la Seleka dans la région de Bangassou, Mobaye, Alindao jusqu'à Rafai a fortement compliqué le déploiement de travailleurs humanitaires dans ces zones.¹⁶⁴

Bien que le mandat de la Micopax prévoie la protection du personnel et du matériel des organisations internationales, la mission de la CEEAC présente à Ndélé, Paoua et Kaga Bandoro n'a jamais rempli cette tâche. Partant de ce constat d'insécurité et afin de permettre aux travailleurs humanitaires de reprendre leurs activités en province, les organismes humanitaires devraient formuler une demande collective afin que la Seleka dépêche des hommes de confiance, respectés par leurs éléments, dans les régions identifiées comme des zones à risques.¹⁶⁵ De plus, un poste de coordinateur de la sécurité pour toutes les ONG devrait être créé¹⁶⁶ et le risque d'enlèvement au Nord du pays devrait faire l'objet d'une évaluation précise.

¹⁶¹ Ibid.

¹⁶² A Bocaranga, le bureau de l'International Rescue Committee (IRC) a été attaqué à deux reprises en l'espace d'une semaine. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) n'a pas été épargné par les pillages à Bangui et une ONG française a eu trois sites pillés sur sept. Entretien de Crisis Group, acteurs humanitaires, Bangui, 19 avril 2013 et entretien téléphonique de Crisis Group, acteur humanitaire, 7 mai 2013. « Kabo, un véhicule d'une ONG humanitaire pris de force par la Seleka », Réseau des journalistes pour les droits de l'homme en RCA (RJDH), 27 février 2013.

¹⁶³ L'aide humanitaire européenne pour la RCA pourrait atteindre 30 millions d'euros cette année. Entretien de Crisis Group, acteur humanitaire, Bangui, 23 avril 2013.

¹⁶⁴ Un colonel de la Seleka semblait agir selon ses propres priorités et n'était pas favorable au retour du personnel humanitaire dans sa zone. Il aurait dorénavant quitté cette région et les premières ONG y effectuent un retour prudent. Entretien téléphonique de Crisis Group, acteur humanitaire, 7 mai 2013.

¹⁶⁵ Aujourd'hui, les négociations entre les ONG et les autorités se font au cas par cas. Chaque ONG demande aux responsables de la Seleka d'envoyer un commandant militaire de confiance dans leurs zones d'activité. Entretien téléphonique de Crisis Group, acteur humanitaire, 28 mai 2013.

¹⁶⁶ En RDC ainsi que dans d'autres contextes comme l'Irak ou l'Afghanistan, les ONG internationales, avec l'appui financier des bailleurs internationaux, ont recours aux services d'organisations telles qu'International NGO Safety Organisation, dédiées à l'évaluation et au conseil en sécurité.

2. Droits de l'homme : enquêter sur le passé et préserver l'avenir

L'arrivée au pouvoir de la Seleka s'est accompagnée d'une série de pillages, ainsi que d'assassinats ciblés qui s'apparentent à des règlements de comptes visant en majorité des anciens dignitaires du régime Bozizé. Alors que Michel Djotodia appelait ses combattants à ne pas s'adonner à « une chasse aux sorcières », plusieurs exécutions sommaires ont été commises et les quartiers où résidaient les proches de Bozizé ont été complètement pillés, à l'instar du quartier Boy Rabe. Les violations des droits humains ne se sont pas limitées au périmètre de la capitale et l'impunité semble généralisée.¹⁶⁷ Pire, au lieu de dénoncer fermement ces agissements, les responsables de la Seleka ont longtemps rejeté la faute en bloc sur les partisans de l'ancien président. Aujourd'hui, le message doit être clair, il ne doit pas y avoir d'immunité partisane, les combattants de la Seleka qui commettent des exactions doivent être arrêtés et sanctionnés.

Depuis la chute de l'ancien maître de Bangui, les langues se délient et le voile se lève sur les atrocités, les actes de tortures et les assassinats qui auraient été commis par le régime déchu, notamment par l'entourage de l'ancien président. Plusieurs prisonniers détenus à Bossembélé, au camp de Roux et à la SRI témoignent aujourd'hui des supplices qu'ils ont endurés et des exécutions extrajudiciaires dont ils ont été les témoins.¹⁶⁸ Au début du mois de mai, le nouveau ministre de la Justice, Arsène Sendé, a demandé au parquet du tribunal de grande instance de Bangui d'ouvrir une procédure judiciaire pour identifier les auteurs de ces crimes.¹⁶⁹ Depuis, des enquêtes ont été menées, des témoins ont été entendus et la justice centrafricaine a émis un mandat d'arrêt international le 29 mai 2013 à l'encontre de François Bozizé. Parmi les chefs d'accusation figurent notamment les crimes contre l'humanité et l'incitation au génocide.¹⁷⁰ Quant au procureur de la République, il impute à l'ancien président un grand nombre d'assassinats, d'exécutions sommaires ou encore d'arrestations arbitraires.¹⁷¹

Mais la justice ne peut être simplement une justice des vainqueurs. Pour documenter les exactions commises par les combattants de la Seleka, mener de véritables investigations et les traduire en justice, il faut s'appuyer sur la nouvelle Commission mixte d'enquête créée par un décret présidentiel du 20 mai 2013 et garantir son indépendance en lui donnant les moyens d'agir et de se déployer sur le terrain et en intégrant davantage de personnalités expérimentées en matière de défense des droits de l'homme.¹⁷² Il est également nécessaire de soutenir le travail de documentation de la Ligue centrafricaine des droits de l'homme sur l'ensemble du territoire, notamment

¹⁶⁷ Entretien de Crisis Group, acteur humanitaire, Bangui, 23 avril 2013.

¹⁶⁸ Entretien de Crisis Group, ancien directeur du secrétariat commun du ministère des Finances et ex-détenu de la prison de Bossembélé, Bangui, 21 avril 2013. Voir aussi « République centrafricaine : de nombreuses exactions ont été commises après le coup d'Etat », communiqué de Human Rights Watch, 10 mai 2013.

¹⁶⁹ « Crimes de la Bozizie : le ministre de la Justice instruit le Procureur général au sujet des crimes de sang et crimes économique de Bozizé et ses acolytes », *Centrafrique presse*, 3 mai 2013. « Centrafrique : Bozizé visé par une enquête pour violations des droits de l'homme », *Le Monde*, 4 mai 2013.

¹⁷⁰ « Mandat d'arrêt international contre l'ex président centrafricain François Bozizé », *Le Monde*, 31 mai 2013.

¹⁷¹ « RCA : François Bozizé visé par un mandat d'arrêt international », *Jeune Afrique*, 1^{er} juin 2013.

¹⁷² Entretien téléphonique de Crisis Group, membre de l'Observatoire centrafricain des droits de l'homme, 9 juin 2013.

grâce à l'attribution de financements de l'Union européenne.¹⁷³ Fatou Bensouda, la procureure de la Cour pénale internationale (CPI), qui a affirmé qu'elle était très attentive à la situation en Centrafrique, devrait également diligenter une mission en RCA afin de vérifier les conditions de sécurité des témoins du procès Bemba et d'envoyer un message fort et dissuasif à l'encontre des auteurs d'exactions.¹⁷⁴

Enfin, pour que la justice centrafricaine puisse exercer de nouveau ses fonctions premières, les capacités techniques et opérationnelles des institutions judiciaires et pénitentiaires doivent être renforcées. En effet, depuis la prise du pouvoir par la Seleka, les prisons ont été vidées et le personnel pénitentiaire a fui ; il faut donc conjurer une réhabilitation des prisons et une revue des effectifs qui devrait donner lieu à de nouveaux recrutements. Les instances judiciaires sont à l'image du pays, à l'agonie. Une grande partie des tribunaux sur l'ensemble du territoire ont été saccagés et les magistrats présents dans les provinces ont fui face à l'avancée de la Seleka. Pour permettre à la justice de retrouver un fonctionnement normal, l'Union européenne doit faire de la relance de son projet justice en République centrafricaine une priorité.

C. Urgence budgétaire, économique et sociale

1. Relancer les services de base et payer les fonctionnaires

Le gouvernement de transition est déjà dans une impasse budgétaire. La masse salariale des agents de l'Etat est estimée à 3,5 milliards de francs CFA par mois (près de 7 millions de dollars), auxquels doivent s'ajouter le paiement trimestriel des pensions d'un montant estimé à 1,2 milliard de francs CFA (environ 2,3 millions de dollars).¹⁷⁵ Or, l'état des finances publiques ne permet pas de faire face à ces dépenses et d'assurer un fonctionnement, même à minima, d'une administration en ruines.¹⁷⁶ En outre, l'impact budgétaire de la crise risque d'être très important.

Conscient de cette situation dramatique, le Premier ministre a prévu d'évaluer les coûts des principaux chantiers de reconstruction, d'identifier les mesures d'urgence et a demandé une aide immédiate aux bailleurs, et plus particulièrement à l'Union européenne.¹⁷⁷ Tous les ministères concernés doivent se réunir, sous l'autorité du Premier ministre, afin d'évaluer le coût de la réhabilitation des infrastructures publiques détruites et de préparer au mieux la réactivation des services sociaux de base tels que l'éducation, la santé et l'eau potable. Ce processus doit aboutir à une « réévaluation des objectifs budgétaires ».¹⁷⁸

Etant donné la prise du pouvoir par la force et les violations répétitives des droits de l'homme, l'Union européenne devrait lancer une procédure de consultation des

¹⁷³ « République centrafricaine : de nombreuses exactions ont été commises après le coup d'Etat », communiqué de Human Rights Watch, 10 mai 2013.

¹⁷⁴ « Déclaration du procureur sur la situation en République centrafricaine », CPI, 22 avril 2013. Par ailleurs, la Cour a demandé à la Micopax de garantir la sécurité des témoins du procès Bemba pendant la crise. Entretien de Crisis Group, diplomate, Bangui, 15 avril 2013. Jean-Pierre Bemba, dirigeant du Mouvement de libération du Congo (MLC), est poursuivi pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis entre 2002 et 2003 en RCA. Son procès à la CPI a débuté en 2010 mais les audiences ont été suspendues à plusieurs reprises. Pour plus d'informations, voir le rapport de Crisis Group, *République centrafricaine : anatomie d'un Etat fantôme*, op. cit.

¹⁷⁵ Entretien téléphonique de Crisis Group, diplomate, 16 février 2013.

¹⁷⁶ La trésorerie nette de l'Etat centrafricain fin février 2013 atteignait à peine 45 millions de francs CFA (soit environ 89 000 dollars). Entretien téléphonique de Crisis Group, diplomate, 10 mai 2013.

¹⁷⁷ Conférence de presse du Premier ministre, Bangui, 8 mai 2013.

¹⁷⁸ Ibid.

autorités nationales, conformément à l'article 96 de l'accord de Cotonou, afin de conditionner son aide à la mise en œuvre des mesures d'urgence décidées au cours de ces consultations. En attendant que ce processus arrive à son terme, l'UE doit continuer à soutenir financièrement la RCA mais devrait assurer une exécution financière des ressources du Fonds européen de développement (FED) de manière centralisée afin d'éviter que les fonds transitent par le gouvernement.¹⁷⁹

En raison de la mauvaise réputation de la Centrafrique auprès des bailleurs,¹⁸⁰ la demande d'aide budgétaire d'urgence du Premier ministre n'aura un écho positif que si les donateurs obtiennent des garanties de transparence et d'efficacité pour cette aide. Par conséquent, une mission de gestion des fonds liés à la reconstruction doit être mise en place sous l'autorité du Premier ministre. Composée de membres de l'administration centrafricaine et d'experts internationaux détachés par les contributeurs, cette mission gèrera le fonds spécial de solidarité annoncé à la conférence de Brazzaville.¹⁸¹ L'UE devrait diriger sa mise en place et être le gestionnaire financier du fonds. Cette mission effectuera l'identification des besoins, l'allocation des subides et la vérification des réalisations. Les bailleurs qui ont gelé leurs projets faute d'administration en place doivent transformer cette aide en contribution au fonds spécial de solidarité si les crédits n'ont pas été réaffectés à un autre pays.

2. Soutenir le secteur privé

Les entreprises ont également été fortement affectées par la crise : le Groupement interprofessionnel de Centrafrique (GICA) estime aujourd'hui à 57 milliards de francs CFA (soit environ 112 millions de dollars) les pertes des entreprises qui lui sont affiliées. A ces pertes viennent s'ajouter une baisse d'activité dont les prévisions pour 2013 oscillent entre 40 à 70 pour cent en fonction des secteurs. Bien évidemment, cette dégradation du tissu économique s'accompagne d'une vague de licenciements et d'un chômage technique en hausse.¹⁸² Pour permettre la reprise d'activité, il faut restaurer la sécurité (notamment sur les principaux axes commerciaux) et procéder à des exemptions fiscales temporaires. Dans cette optique, le Premier ministre a déjà annoncé « l'apurement de la dette commerciale des entreprises nationales et étrangères victimes des actes de vandalisme ». ¹⁸³ Il convient aussi de réactiver le cadre de concertation Etat-secteur privé afin que les entreprises puissent faire valoir leurs préoccupations auprès des autorités.

Par ailleurs, les autorités de transition devraient faire évaluer par la Banque africaine de développement les contrats miniers et pétroliers signés par le précédent régime afin de déterminer si ces contrats sont conformes aux normes en vigueur dans le secteur.¹⁸⁴

¹⁷⁹ Accord de Cotonou, articles 34 et 96, révisé à Ouagadougou, 22 juin 2010 ; et « Le guide des procédures financières du 10^{ème} Fonds européen de développement », EuropeAid office de coopération, mars 2009, p. 15.

¹⁸⁰ Entretiens de Crisis Group, représentants d'agence de développement, Bangui, 22 et 24 avril 2013, et Nairobi, 16 mai 2013.

¹⁸¹ Ibid.

¹⁸² Entretien de Crisis Group, président du GICA, Bangui, 23 avril 2012. « Memorandum du secteur privé pour la relance de l'activité économique », GICA, Bangui, 12 mars 2013.

¹⁸³ Conférence de presse du Premier ministre, Bangui, 8 mai 2013.

¹⁸⁴ « Centrafrique : de l'ordre dans les mines », Reuters, 29 mars 2013.

3. Préserver les recettes du secteur du diamant

Le commerce du diamant constitue l'un des principaux secteurs d'exportations de la RCA.¹⁸⁵ Or, l'avancée de la Seleka a relancé le débat sur « les diamants de conflits ». Après avoir émis un appel à la vigilance en décembre 2012,¹⁸⁶ le processus de Kimberley (KP) a suspendu temporairement la Centrafrique au début du mois de mai 2013.¹⁸⁷ Cette suspension a été confirmée à la réunion du KP en Afrique du Sud au début du mois de juin. Désormais, la Centrafrique ne peut plus certifier de diamants comme étant « conflict-free ».¹⁸⁸ Le KP a demandé aux autorités centrafricaines de présenter un plan pour restaurer l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement de diamants, a décidé de surveiller l'évolution des exportations des pays de la région membres du KP (Cameroun, Congo-Brazzaville, République démocratique du Congo) et d'approcher le Tchad et le Soudan qui ne sont pas membres du KP pour qu'ils fassent de même.

Les autorités centrafricaines se sont dites prêtes à accueillir une mission de vérification du KP qui devra s'assurer que les normes du processus sont respectées.¹⁸⁹ Cette décision du KP reflète le fait que les rebelles proviennent de régions productrices de diamants et que l'administration a disparu avec la chute du régime. Par ailleurs, avec l'appui du gouvernement, la mission du KP devrait enquêter sur les réseaux de contrebande du diamant qui sapent la crédibilité du processus en Centrafrique.¹⁹⁰ Pour ce faire, le KP devrait prendre contact avec les autorités soudanaises et tchadiennes et devrait se doter d'une capacité de recherche.

D. Urgence politique

1. Pour un encadrement international coordonné et continu de la transition

Afin d'éviter que N'Djamena ne soit une répétition de l'échec de Libreville et compte tenu de la fragilité de la situation politico-sécuritaire, cette nouvelle transition doit bénéficier d'un encadrement international continu et très bien coordonné. Les présidents de la CEEAC doivent dorénavant assurer un vrai suivi. Le comité de suivi de l'accord devrait se réunir tous les mois dans la région (y compris à Bangui) afin d'évaluer le respect des accords et l'état d'avancée des chantiers de la transition (DDR, RSS, reconstruction d'urgence, mise en place des institutions transitionnelles, pré-

¹⁸⁵ « Gold and diamonds in the Central African Republic. The country's mining sector, and related social, economic and environmental issues », International Peace Information Service, mars 2013, p. 6. Présentation par les autorités centrafricaines, réunion du Processus de Kimberley, Kimberley, 5 juin 2013.

¹⁸⁶ Gillian A. Milovanovic, « Lettre de la présidente du Processus Kimberley aux participants au KP et aux observateurs », 28 décembre 2012. « Diamonds exportable – but under scrutiny », *Africa Mining Intelligence*, no. 289, 15 janvier 2013.

¹⁸⁷ « Administrative decision on the Central African Republic, temporary suspension », processus de Kimberley, 23 mai 2013.

¹⁸⁸ Lors de la réunion à Kimberley, les autorités centrafricaines ont fait une proposition de compromis qui a été refusée : elles ont proposé un moratoire sur l'exportation des diamants en provenance de l'Est du pays en échange de la possibilité d'exporter les diamants en provenance de l'Ouest. Présentation par les autorités centrafricaines, réunion du Processus de Kimberley, Kimberley, 5 juin 2013.

¹⁸⁹ Ibid.

¹⁹⁰ Sur le problème de la contrebande, voir Cédric Foumena et Jaff Bamenjo, *Artisanat minier, un challenge pour le processus de Kimberley : cas du département de la Kadey-Est Cameroun*, Relu-fa, janvier 2013, et rapport Afrique de Crisis Group, *De dangereuses petites pierres*, op. cit.

paration des élections) et conseiller les autorités centrafricaines sur ces sujets. En cas de besoin, le comité ne devrait pas hésiter à identifier les responsables de blocages et à les sanctionner (enquêtes internationales, sanctions internationales ciblées, exclusion du processus politique en accord avec le Premier ministre, etc.).

Le rôle du comité de suivi est essentiel pour montrer à tous les acteurs de la transition qu'aucune dérive par rapport aux objectifs de Libreville et N'Djamena ne sera tolérée. Ce comité doit également être un lieu de débats dans lequel les partenaires politiques et économiques de la RCA et les autorités centrafricaines discutent des progrès mais aussi des ajustements à apporter dans la mise en œuvre des grands chantiers de la transition. Ce comité doit rassembler tous les partenaires et être régulièrement présidé par Sassou Nguesso et mensuellement par son représentant spécial. Ce dernier devrait faciliter le dialogue politique entre les tendances présentes au sein du gouvernement et du CNT et alerter en cas de non-respect des engagements pris à Libreville et réitérés à N'Djamena. Cette coordination étroite rassurera les donateurs sur la responsabilisation des autorités de transition et le suivi de leur aide. Afin de ne pas multiplier inutilement et de manière contre-productive les instances de coordination, le groupe de contact international devrait être dissout.

Les pays de la région et les bailleurs traditionnels doivent comprendre que la réussite de la transition n'est pas seulement un impératif pour les Centrafricains. C'est également un impératif de sécurité pour ses voisins : une « somalisation » lente du pays déstabiliserait rapidement toute la région. Il s'agit en outre d'un impératif financier pour les bailleurs : une transition réussie permettra de poser les jalons d'une meilleure gouvernance et coûtera in fine moins cher aux bailleurs que l'assistanat qu'ils pratiquent avec complaisance depuis des années en RCA.

2. Repenser l'architecture de paix et de sécurité

La réponse diplomatico-militaire apportée à la crise centrafricaine, qui avait bien débuté en décembre 2012 lors de la première offensive de la Seleka, a révélé ses insuffisances en mars 2013. D'une part, le comportement de la Micopax pendant et au lendemain de cette offensive pose certaines questions ; d'autre part, des divergences de positionnement vis-à-vis de la Seleka entre l'UA et la CEEAC sont apparues au grand jour.¹⁹¹ A ce titre, l'UA, la CEEAC et l'UE, qui est l'un des principaux bailleurs de l'architecture de paix et de sécurité, devraient organiser un retour d'expérience sur la réponse apportée à la crise centrafricaine afin d'identifier et d'apporter des pistes de solutions aux problèmes politiques et militaires qui se sont manifestés lors de cette gestion de crise.¹⁹²

3. Mise au travail des institutions de la transition et préparation des élections

Le Premier ministre devra rapidement déterminer ses priorités et expliquer sa feuille de route avec un chronogramme réaliste dans son discours de politique générale. Pour ce faire, il devrait rapidement organiser une large consultation sous forme de séminaire de travail de deux jours, réunissant les membres du gouvernement, les acteurs économiques et les ONG humanitaires afin de procéder à un véritable état des lieux et écouter les propositions des différents acteurs. Un plan d'action présentant

¹⁹¹ L'UA a rapidement pris des sanctions ciblées contre les dirigeants de la Seleka et a appelé les autres organisations à faire de même, recommandation que la CEEAC s'est bien gardée de suivre.

¹⁹² Certains de ces problèmes ont déjà été analysés dans le rapport Afrique N°181 de Crisis Group, *Mettre en œuvre l'architecture de paix et de sécurité (I) : Afrique centrale*, 7 novembre 2011.

des mesures concrètes sécuritaires, économiques et humanitaires devra être proposé afin de donner une visibilité nécessaire à la politique gouvernementale. Il s'agit de redonner l'impression tant au peuple centrafricain qu'aux partenaires extérieurs que la Centrafrique est un pays gouverné et gouvernable. Ce plan devra toutefois éviter le piège de l'ambition et satisfaire à l'impératif de réalisme.

Par ailleurs, le Premier ministre et le président doivent accélérer l'installation et le travail des institutions transitionnelles. Le gouvernement doit être remanié pour être plus inclusif, le Conseil national de transition doit être élargi « sans tripatouillage », ¹⁹³ une charte de la transition doit être élaborée et une Cour constitutionnelle installée. Le CNT doit commencer à travailler sur une nouvelle constitution et la préparation des élections législatives et présidentielles doit être lancée.

Des élections couplées – présidentielles et législatives – doivent théoriquement être organisées dans un délai de dix-huit mois, mais ce calendrier est irréaliste en raison de la destruction des infrastructures publiques. En effet, l'exemple des dernières élections initialement prévues le 25 avril 2010 et reportées à deux reprises avant d'être tenues le 23 janvier 2011 ne prête pas à l'optimisme. ¹⁹⁴ Afin d'établir un calendrier réaliste, une mission exploratoire des Nations unies devrait se rendre rapidement en RCA pour proposer un plan d'action, un budget et un chronogramme réalistes. Par ailleurs, pour dissiper tout soupçon de vouloir prolonger la transition, le CNT, qui a adopté le projet de loi portant sur la révision du code électoral le 23 mai 2013, devrait avec le gouvernement installer la nouvelle Autorité nationale des élections en désignant rapidement ses membres. ¹⁹⁵

¹⁹³ Dixit le Premier ministre. Conférence de presse du Premier ministre, Bangui, 8 mai 2013.

¹⁹⁴ Les reports des élections ont été décidés suite à la demande du président de la Commission électorale indépendante qui a déclaré faire face à des problèmes techniques et ne pas être en mesure de respecter les délais prévus. Considérant que les conditions n'étaient pas réunies pour organiser des élections libres et transparentes et que le recensement électoral était incomplet en raison de l'insécurité qui prévalait sur une partie du territoire, l'opposition avait alors demandé de reporter une nouvelle fois l'organisation des scrutins, mais le président Bozizé a rejeté cette idée et les élections ont finalement eu lieu le 23 janvier 2011.

¹⁹⁵ La nouvelle Autorité nationale des élections (ANE) doit remplacer la Commission électorale nationale indépendante fortement critiquée par l'opposition. Reposant sur un large consensus au sein de la classe politique centrafricaine, la création de l'ANE a été décidée au cours du troisième atelier du comité de concertation sur la révision du code électoral en septembre 2012.

V. Conclusion

Cette nouvelle crise sanctionne plusieurs décennies de faible gouvernance en Centrafrique. Depuis trop longtemps, la RCA est sous perfusion financière internationale, la sécurité de son territoire est externalisée et les services sociaux sont dans une grande partie assurés par des acteurs non étatiques, notamment étrangers.

Aussi difficile qu'elle soit, la période de transition peut, si elle est bien menée, sortir le pays de cette situation. Le gouvernement d'union nationale, véritable mosaïque politique, a la difficile mission de rattraper le temps perdu et d'accomplir les réformes de gouvernance attendues depuis fort longtemps. Dans un pays où tout paraît urgent, il devra d'abord faire preuve de réalisme et accorder la priorité aux urgences sécuritaires, humanitaires, budgétaires et politiques. Pour ce faire, la transition a besoin d'un double dispositif de soutien : un accompagnement politique et militaire étroit des Etats de la CEEAC avec l'appui des Nations unies et de la France et une aide financière et technique très encadrée par les bailleurs.

Nairobi/Bruxelles, 11 juin 2013

Annexe A : Carte de la République centrafricaine



Annexe B : Commandement militaire de la Seleka

Noureddine Adam

Runga originaire du Nord-Est de la RCA, Noureddine Adam est un des commandants militaires les plus aguerris de la Seleka. Formé à l'académie de police du Caire, il a également travaillé dans les pays du Golfe où il a officié en tant que garde du corps à Dubaï et en Arabie Saoudite au service de dignitaires du pouvoir. En 2003, il fait partie des libérateurs qui renversent Patassé et portent Bozizé au pouvoir. Proche des rébellions tchadiennes, il rejoint finalement l'Armée nationale tchadienne (ANT) pour combattre l'Union des forces de résistance (UFR) de Timan Erdimi. En 2008, il décide d'intégrer la CPJP et en devient l'un des chefs incontestés. Mais en 2012, à l'instar de Moussa Dhaffane, il dénonce les accords signés entre Abdoulaye Hissene et le régime de Bangui et décide de continuer la rébellion. Personnage clé de la Seleka, Noureddine Adam décide de ne pas déposer les armes après les accords de Libreville et mobilise les combattants autour de lui afin de reprendre le combat. Il est aujourd'hui ministre chargé de la Sécurité publique.

Moussa Dhaffane

Ancien membre de la CPJP, Moussa Dhaffane est emprisonné au Tchad puis maintenu en résidence surveillée à N'Djamena suite à l'arrestation de Charles Massi. En juin 2012, il crée un nouveau mouvement, la Convention patriotique du salut du Kodro (CPSK). Libéré en plein cœur de la crise par le pouvoir tchadien, Dhaffane est retourné en République centrafricaine pour mener la bataille contre le régime en place. Il occupe aujourd'hui la fonction de ministre des Eaux et Forêts.

Aubin Issa Issaka

Chef d'Etat-major de l'UFDR et par la suite de la Seleka, Issa Issaka a mené les opérations dès le début de la rébellion en dirigeant la première attaque en décembre sur la ville de Ndélé. Chargé de mener la dernière offensive sur Bangui, il dirige une colonne de combattants à partir de Sibut et Damara. Se heurtant aux forces sud-africaines, il aurait été blessé au cours des combats et serait actuellement dans un état critique.

Général Arda Hakouma

Lors de l'offensive finale, il a dirigé la deuxième colonne de combattants et a progressé sur l'axe Bossangoa-Bossebele-Bouali avant de prendre en tenaille l'armée sud-africaine, déjà confrontée à la colonne d'Issa Issaka.

Colonel Christian Narkoyo

Porte-parole militaire de la Seleka et ancien gendarme originaire du Nord-Est de la RCA, le Colonel Narkoyo, qui a notamment dirigé les combattants de la Seleka à Bria, a été un interlocuteur privilégié du pouvoir politique à Bangui mais aussi des médias. Il a notamment dénoncé la passivité des ministres Seleka présents au sein du gouvernement d'union nationale issu des accords de Libreville et a annoncé la reprise des armes par la base combattante de la coalition.

Colonel Abdelaziz

Ancien libérateur et ancien membre de la garde présidentielle de François Bozizé, il a décidé de rejoindre la rébellion en reprochant à Bozizé de ne pas avoir payé les sommes promises pour l'avoir aidé à prendre le pouvoir en 2003. Il a notamment dirigé les combattants de la Seleka à Kabo, dans le Nord du pays, et a plus récemment effectué des missions pour appréhender Abdoulaye Miskine, chef du FDPC, au Sud-Ouest de la RCA.

Annexe C : Chronologie

21 juin 2012

Création de la CPSK. Mohamed Moussa Dhaffane, chef du mouvement, annonce qu'il quitte la CPJP et qu'il est prêt à reprendre les armes si de nouvelles négociations n'ont pas lieu avec le régime en place.

20 août 2012

Accord militaire stratégique entre la dissidence de la CPJP de Noureddine Adam et la CPSK de Mohamed Moussa Dhaffane. Michel Djotodia adhèrera à cet accord peu de temps après.

16 septembre 2012

Attaque des villes de Sibut et de Damara, respectivement à 160 kilomètres et 75 kilomètres de Bangui. Ces attaques sont revendiquées par une dissidence de la CPJP et plus tard par la Seleka.

27 novembre 2012

Affrontements entre les FACA et des rebelles aux alentours de Kabo suite à des attaques menées par des combattants armés et revendiquées par la Seleka dans la périphérie de la ville. Plusieurs soldats des FACA ont été tués au cours de ces combats.

10 décembre 2012

Attaques et prise de Ndélé, Ouadda, Sam Ouandja par les rebelles de la Seleka.

12 décembre 2012

Premier communiqué de presse de la Seleka dans lequel la coalition expose ses revendications.

15-29 décembre 2012

Attaques et prises de Bamingui, Mbrès, Bria, Kabo, Batangafo, Ippy, Bambari, Kaga Bandoro, Sibut.

18 décembre 2012

Le Tchad envoie des troupes en République centrafricaine pour contenir l'avancée des rebelles.

21 décembre 2012

Tenue à N'Djamena d'un sommet extraordinaire de la CEEAC. Les chefs d'Etat des pays membres appellent à l'ouverture de négociations à Libreville ainsi qu'à la cessation des hostilités et décident de constituer une force d'interposition de la Micopax.

30 décembre 2012

Boni Yayi, président en exercice de l'Union africaine, effectue une visite à Bangui pour s'entretenir avec Bozizé. Suite à cet entretien, Bozizé annonce qu'il ne briguera pas un troisième mandat et qu'il accepte de former un gouvernement d'union nationale.

Janvier 2013

Attaques de Kouango, Alindao, Mobaye et Bangassou par des éléments « incontrôlés » de la Seleka.

6 janvier 2013

L'Afrique du Sud annonce officiellement l'envoi de 400 militaires à Bangui « pour aider à la stabilisation du pays ».

11 janvier 2013

Signature de l'accord de Libreville sur la résolution de la crise en République centrafricaine.

17 janvier 2013

Nomination de Nicolas Tiangaye au poste de Premier ministre du gouvernement d'union nationale issu de l'accord de Libreville.

3 février 2013

Nomination d'un gouvernement d'union nationale composé de représentants des différentes tendances signataires de l'accord de Libreville.

15 mars 2013

Discours de François Bozizé au stade Boganda pour fêter les dix ans de son accession au pouvoir. A cette occasion, le président annonce qu'il faudra le battre dans les urnes pour lui faire quitter le pouvoir et appelle ses partisans à résister contre la Seleka.

17-18 mars 2013

La Seleka retient cinq ministres du gouvernement d'union nationale à Sibut, considérés comme les chefs du mouvement, et lance un ultimatum de trois jours au régime de Bozizé en demandant le départ des troupes sud-africaines, la libération des prisonniers politiques et la reconnaissance pour les combattants des grades obtenus au sein de la Seleka.

20 mars 2013

François Bozizé signe deux décrets pour autoriser la libération des personnes détenues depuis le 15 mars 2012 et pour supprimer le couvre-feu et lever les barrières érigées à Bangui.

21-24 mars 2013

Au cours d'une dernière offensive, les rebelles de la Seleka franchissent la ligne rouge à Damara, affrontent les soldats sud-africains et s'emparent finalement de Bangui le 24 mars. Bozizé fuit en RDC puis au Cameroun.

2 juin 2013

François Bozizé quitte le Cameroun pour une destination inconnue.

Annexe D : Glossaire

A2R	Alliance pour la refondation
ANE	Autorité nationale des élections. Décidée lors du troisième atelier de travail du comité de concertation sur la révision du code électoral en septembre 2012, l'ANE doit remplacer la Commission électorale nationale indépendante après le vote au parlement du nouveau code électoral.
APRD	Armée populaire pour la restauration de la démocratie. Le groupe rebelle, apparu en 2005 dans le Nord-Ouest et le Centre-Nord, est signataire de l'accord de paix global de Libreville en 2008. Son dirigeant, Jean-Jacques Démafouth, a annoncé la dissolution du mouvement le 17 mai 2012 et les combattants ont intégré un processus de DDR.
Binuca	Bureau intégré des Nations unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine.
CEEAC	Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CPJP	Convention des patriotes pour la justice et la paix. Groupe rebelle apparu fin 2008 au nord de Ndélé dans la préfecture de Bamingui-Bangoran, au Nord-Est du pays. Ce mouvement armé a adhéré à l'accord de paix global le 25 août 2012 et a signé l'accord politique de résolution de la crise en RCA.
CPSK	Convention patriotique du salut du Kodro. Dissidence de la CPJP créée en juin 2012 par Mohamed Moussa Dhaffane, la CPSK a fait partie de la Seleka et a signé l'accord politique de résolution de la crise en RCA à Libreville. Aujourd'hui, Moussa Dhaffane est ministre des Eaux et Forêts dans le gouvernement d'union nationale.
CSSREOP	Conseil spécial de surveillance et de redressement des entreprises et offices publics
DDR	Désarmement, démobilisation et réinsertion
DPI	Dialogue politique inclusif
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté. Il décrit les politiques macro-économiques, structurelles et sociales de la RCA et le programme pour promouvoir la croissance et réduire la pauvreté.
FACA	Forces armées centrafricaines
FDPC	Front démocratique pour le peuple centrafricain. Le groupe rebelle d'Abdoulaye Miskine est apparu en 2005 dans le Centre-Nord du pays, près de Kabo, dans la préfecture d'Ouham. Il a rejoint l'accord de paix global de Libreville et a signé l'accord politique de résolution de la crise centrafricaine en 2013 en tant que mouvement armé non combattant. Certains combattants du FDPC n'ont cependant jamais déposé les armes.
FED	Fonds européen de développement
Fomuc	Force multinationale en Centrafrique
GICA	Groupement interprofessionnel centrafricain
GRIP	Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité
HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
KNK	Parti du président Bozizé. Kwa Na Kwa signifie « le travail, rien que le travail » en sango, la langue nationale.
LRA	Armée de résistance du Seigneur (Lord's Resistance Army). Mouvement rebelle ougandais créé en 1987, il s'est depuis étendu en RDC, au Sud-Soudan et en RCA. L'armée ougandaise traque la LRA dans l'Est de la Centrafrique depuis 2009 et, à la fin 2011, elle a reçu le renfort d'environ 100 conseillers militaires américains des Forces spéciales basées à Obo et Djéma.

Micopax	Sous l'autorité de la CEEAC, la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique a été créée en juillet 2008 en remplacement de la Force multinationale en Centrafrique (Fomuc). Son mandat prévoit initialement la consolidation de la paix et de la stabilité, l'aide au développement du processus politique, le soutien au gouvernement et aux ONG pour assurer le respect des droits de l'homme, ainsi que la coordination de l'aide humanitaire. Suite à la crise centrafricaine, son mandat a été étendu et les effectifs doivent être renforcés pour atteindre 2 000 soldats.
MLPC	Mouvement pour la libération du peuple centrafricain. L'ancien président Ange-Félix Patassé a fondé ce parti politique en janvier 1979. A la suite de son renversement en mars 2003, Martin Ziguélé est devenu son candidat à la présidence aux élections de 2005 et est resté à sa direction.
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies.
OCRB	Office centrafricain de répression du banditisme
OIF	Organisation internationale de la francophonie
PAM	Programme alimentaire mondial
RSS	Réforme du secteur de la sécurité
SRI	Section de recherches et d'investigations
UA	Union africaine
UFDR	Union des forces démocratiques pour le rassemblement. Ce groupe rebelle à dominante gula a été formé en novembre 2006 dans les préfectures de la Vakaga et de la Haute-Kotto. Le mouvement a été créé par Michel Djotodia et dirigé par la suite par Zacharia Damane. L'UFDR a signé l'accord de paix global de Libreville et l'accord politique de résolution de crise en RCA.

Annexe E : Liste des membres du gouvernement provisoire d'union nationale

Ministres d'Etat

Ministre d'Etat chargé des Mines, du Pétrole et de l'Hydraulique : Djono Ahaba
Ministre d'Etat à l'Équipement, aux Travaux publics et au Désenclavement, porte-parole du gouvernement : Me Crépin Mboli-Goumba
Ministre d'Etat chargé de la Sécurité publique, de l'Émigration-Immigration et de l'Ordre public : Nourredine Adam
Ministre d'Etat des Eaux, Forêts, Chasse et Pêches chargé de l'Environnement et l'Écologie : Mohamed Daffhane
Ministre d'Etat chargé de la Communication, Promotion de la culture civique et de la Réconciliation nationale : Christophe Gazambetty

Ministres

Ministre de la Défense nationale, de la Restructuration de l'armée, des Anciens combattants et Victimes de guerre et du Programme DDR : Michel Djotodia
Ministre des Postes et Télécommunications : Pouzere Henri
Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration, de la Francophonie et des Centrafricains de l'étranger : Doubane Charles Armel
Ministre de l'économie, du Plan et de la coopération internationale : Abdallah Kadre Hassane
Ministre du Commerce et de l'Industrie : Amalas Amias
Ministre de l'Administration du Territoire : Aristide Sokambi
Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Loudegue Marcel
Ministre du Transport et de l'Aviation civile : Arnaud DjoubayeAbazene
Ministre des Finances et du Budget : Georges Bozanga
Ministre de la Justice, Garde des Sceaux et de la Réforme judiciaire : Arsene Sendé
Ministre de la Santé, de la Population et de la Lutte contre le VIH/ Sida : Docteur Aguide Soubouk
Ministre des PME et de l'Amélioration du climat des affaires : Maurice Yondo
Ministre du Développement rural : Tchimanguere Jérémie
Ministre des Affaires sociales, de la Solidarité nationale et de la Promotion du genre : Moussa Yadouma Marie Madeleine
Ministre de la Fonction publique, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale : Kpokolo Sabin
Ministre de l'Urbanisme, de la Reconstruction des édifices publics et de la Réforme foncière : Risigala Ramadan

Ministre du Logement et de l'Habitat : Nkouet Marie Madeleine
Ministre de la Jeunesse et des Sports, des Arts et de la Culture : Abdoulaye Hissene
Ministre du Tourisme : Yacoub Ataib Mahamat
Ministre chargé du Secrétariat général du gouvernement et des Relations avec les institutions : Ahamat Harol

Ministres délégués

Défense chargé de la Défense, de la Restructuration de l'armée et du Programme DDR : Colonel Bertrand Mamour
Finances chargé du Budget : Bounandele Koumba
Affaires étrangères, Intégration, Francophonie chargé des Centrafricains de l'étranger : Anne Victoire Yakoussoubé
Pôles de développement : Mbremaidou Christophe
Élevage : Bendounga Joseph
Éducation nationale, Enseignement fondamental et professionnel : Claude Lenga
Urbanisme, Réforme foncière : Honore Douba
Environnement et Écologie : Michel Doko
Régionalisation : Parfait Kongo

Présidence

Ministre directeur de cabinet à la Présidence : Mahamat Kamoun
Directeur de cabinet adjoint : Idriss Salao
Chef de cabinet particulier : Fotor Abdel Djoubar
Secrétaire général à la Présidence de la République : Etienne Boda
Ministre conseiller diplomatique et aux organisations internationales : Dieudonné Salamatou